

Attaf et Barrot passent en revue les dossiers majeurs

Le grand dégel entre Alger et Paris

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8155 – SAMEDI 5 AVRIL 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SITUATION EN PALESTINE

Alger exhorte l'ONU à agir

Page 3

Taxes de Donald Trump, QUEL IMPACT SUR L'ALGERIE ?

L'Algérie n'est pas épargnée par la décision de Donald Trump, d'imposer une hausse significative des droits de douane sur toutes les importations du pays. La taxe sur les produits algériens est passée à 30 %, alors qu'elle était de 18,9 %. Quel impact sur la balance commerciale algérienne ? Faut-il s'attendre à une réaction algérienne au moment où les pays concernés par cette mesure entendent riposter en imposant des droits de douanes similaires sur les produits américains ?

Page 4



HADJ 2025

L'ONPO annonce l'ouverture des vols

Page 5

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

Le CRB pour réduire l'écart avec le leader

Page 8

ETOILE DU THÉÂTRE ET DU CINÉMA

Keltoum, l'artiste qui a ouvert la scène aux femmes

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TROISIÈME SOMMET MONDIAL SUR LE HANDICAP À BERLIN

L'Algérie présente ses avancées en matière d'inclusion

Les progrès de la politique nationale en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap et les efforts déployés par l'Etat pour renforcer leur participation sociale et professionnelle ont été présentés à Berlin, à l'occasion du troisième Sommet mondial sur le handicap, tenu les 2 et 3 avril, marqué par la participation de Laïd Rebiga, ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, et Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé en tant qu'envoyés spéciaux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de ce sommet, Rebiga a exposé les engagements de l'Algérie dans la prise en charge des personnes à besoins spécifiques. Lors de son intervention, il a insisté sur les «progrès substantiels» accomplis, soulignant les efforts pour garantir à cette catégorie de la population une pleine participation à la vie sociale et professionnelle. Il a ajouté que ces efforts s'inscrivent dans un projet global porté par l'Algérie pour construire une société inclusive, garantissant les droits des personnes en situation de handicap et répondant aux objectifs de développement durable (ODD).

Parmi les engagements majeurs, Rebiga a mentionné l'élaboration d'une stratégie nationale sur le handicap, lancée par le secteur de la solidarité nationale en collaboration avec le Conseil national des personnes à besoins spécifiques.

Cette stratégie, qui devrait aboutir d'ici 2027, a pour objectif de garantir un environnement plus inclusif et accessible pour les personnes en situation de handicap, en améliorant les infrastructures, les services publics et en favorisant la formation et l'emploi de cette catégorie.

En outre, le ministre a fait savoir que le pays a mis en place plusieurs initiatives concrètes pour améliorer l'intégration des personnes handicapées dans le tissu socio-économique. Le ministre a relevé l'effort de formation mis en place, en particulier dans le domaine de l'éducation spécialisée.



Laïd Rebiga et Abdelhak Saihi lors du Sommet mondial sur le handicap.

Les établissements éducatifs placés sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale sont dotés de personnel formé et spécialisé, permettant une prise en charge de qualité. Il a également présenté le développement des programmes de formation professionnelle visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées, avec une attention particulière à l'ouverture de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché du travail. Rebiga a précisé : «Nous ne parlons pas seulement d'inclusivité dans les droits sociaux, mais aussi de la participation active des personnes handicapées au marché du travail.» Les formations proposées visent à renforcer les compétences des individus à besoins spécifiques dans des secteurs où la demande est forte, ouvrant ainsi des perspectives d'emploi durables.

Pour sa part, le ministre de la Santé a affirmé, lors de ses rencontres à Berlin, que l'Algérie s'engage activement à partager son expertise avec d'autres nations, en particulier celles du continent africain, dans le domaine de la santé et de la formation des professionnels de santé. Lors d'un entretien avec son homologue djiboutien, Ahmed Robleh Abdilleh, Saïhi a proposé de mettre à disposition l'expérience de l'Algérie dans la formation des médecins et des paramédicaux, contribuant ainsi à améliorer la qualité des soins dans la région. Le ministre a également mis en exergue la place essentielle de la santé dans le développement durable. Et de déclarer : «L'Algérie est disposée à partager son expertise et ses ressources pour renforcer la coopération entre nos nations. En matière de santé, il est impératif de travailler ensemble pour assurer des services de qualité à l'ensemble de nos populations, y compris les plus vulnérables.»

Ce message a trouvé un écho auprès des représentants de nombreux pays présents au Sommet, qui ont salué l'engagement de l'Algérie envers les causes sociales et sanitaires. M. Saïhi a également eu l'occasion d'évoquer, lors de sa rencontre avec la secrétaire générale adjointe de la Ligue arabe, Haïfa Abu Ghazaleh, les défis rencontrés par les pays arabes en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap.

La question de la situation difficile des Palestiniens à Gaza a été abordée, avec un accent particulier sur la nécessité d'améliorer l'accès aux soins pour cette population vulnérable.

Saïhi a également rencontré la ministre libyenne des Affaires sociales, Wafa Abou Bakr AlKilani. Les deux responsables ont parlé des échanges sur les moyens d'intensifier la collaboration et le partage d'expériences entre leurs pays afin d'améliorer la qualité des services de santé. Ils ont également exploré la possibilité de développer des projets communs destinés à optimiser la prise en charge des malades. Dans cette dynamique, un accord de coopération devrait être signé prochainement entre le ministère libyen des Affaires sociales et le ministère algérien de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Ce partenariat permettra de consolider les liens entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines de la santé et de la protection sociale.

Il convient de noter que la Libye s'apprête à accueillir, le 29 mai prochain, une réunion de haut niveau réunissant les ministres des Affaires sociales des pays arabes. Cet événement constituera une opportunité supplémentaire pour renforcer la coordination et la coopération entre les États arabes sur les questions sociales et sanitaires.

Sihem Bounabi

TRANSITION NUMÉRIQUE

Vers un conseil africain de l'IA

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a participé à une réunion du comité de pilotage de Smart Africa, tenue par visioconférence, marquée par l'adoption de résolutions stratégiques pour accélérer la transformation numérique du continent. A ce titre, le comité a annoncé la création d'un conseil africain de l'intelligence artificielle (IA), visant à coordonner le développement de cette technologie sur l'ensemble du territoire africain.

M. Baddari a insisté sur «l'importance de renforcer l'expertise africaine en matière d'IA et de développer des solutions adaptées aux réalités économiques et sociales du continent» lors de cette réunion, qui s'est tenue mercredi dernier. Il a également mis en avant «les efforts et les initiatives de l'Algérie en matière d'intelligence artificielle (IA), dans un contexte de mutation rapide des données et des technologies numériques», réaffirmant l'engagement du pays dans le développement de l'économie numérique.

Le comité a précisé que la création d'un conseil africain de l'intelligence artificielle marque une étape décisive. Cet organe aura pour mission de coordonner les politiques continentales autour des infrastructures informatiques, des bases de données et du développement des compétences en IA. Il devra également réguler les usages marchands et la gouvernance de cette technologie stratégique. Un plan d'opérationnalisation sera présenté lors du sommet Transform Africa 2025. En outre, le comité de pilotage a également réaffirmé son soutien à la plate-forme de regroupement des achats en Afrique (BPMP), et ce dans l'objectif de réduire les coûts de connectivité en mutualisant les ressources entre Etats. Portée en partenariat avec GIGA (UNICEF et UIT), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et Africa CDC, cette mesure entend accélérer le déploiement des infrastructures et combler les inégalités numériques qui persistent sur le continent. En matière de cybersécurité, le comité a salué les avancées du Réseau africain des autorités de cybersécurité (ANCA) et a validé son nouveau plan stratégique quinquennal. Ce dispositif ambitionne d'harmoniser les cadres réglementaires en matière de sécurité numérique et de renforcer la confiance dans l'écosystème digital africain.

Enfin, le comité de pilotage a pré-approuvé le lancement du Réseau africain de leadership en santé numérique (ADHLN), afin de favoriser la collaboration transfrontalière et à aligner les politiques de santé numérique à l'échelle continentale. Le lancement officiel de l'ADHLN est prévu pour le sommet Transform Africa 2025, qui se tiendra à Kigali au mois de juillet prochain.

ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE

Par ailleurs, M. Baddari a présidé, jeudi dernier, une réunion de coordination axée sur les enjeux importants de la formation et de la recherche. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a réuni des cadres du secteur, ainsi que le directeur général de la formation et de l'enseignement, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique.

Au cœur des discussions figuraient plusieurs initiatives stratégiques, destinées à renforcer l'impact et la visibilité du secteur universitaire. Parmi les points saillants, la question du «Prix du président de la République pour le chercheur innovant» a été abordée, visant à récompenser l'excellence en recherche et à encourager l'innovation scientifique au sein du pays. Une autre thématique clé a été celle de la «stratégie du secteur pour les données et l'intelligence artificielle», soulignant l'importance croissante de ces technologies pour le développement de la recherche et l'enseignement supérieur. La réunion a également permis de débattre des moyens d'améliorer la «visibilité internationale des institutions universitaires», un enjeu majeur pour attirer des collaborations internationales et renforcer la place de l'Algérie sur la scène académique mondiale. Le mécanisme d'incitation pour les chercheurs publiant dans la prestigieuse revue spécialisée Nature Science a également été évoqué, avec pour objectif de stimuler la publication scientifique de qualité et de promouvoir les talents algériens à l'échelle internationale. Le partenariat entre les universités et les centres de recherche a été mis en avant, avec la proposition de créer des espaces communs pour favoriser l'innovation et l'échange de savoirs.

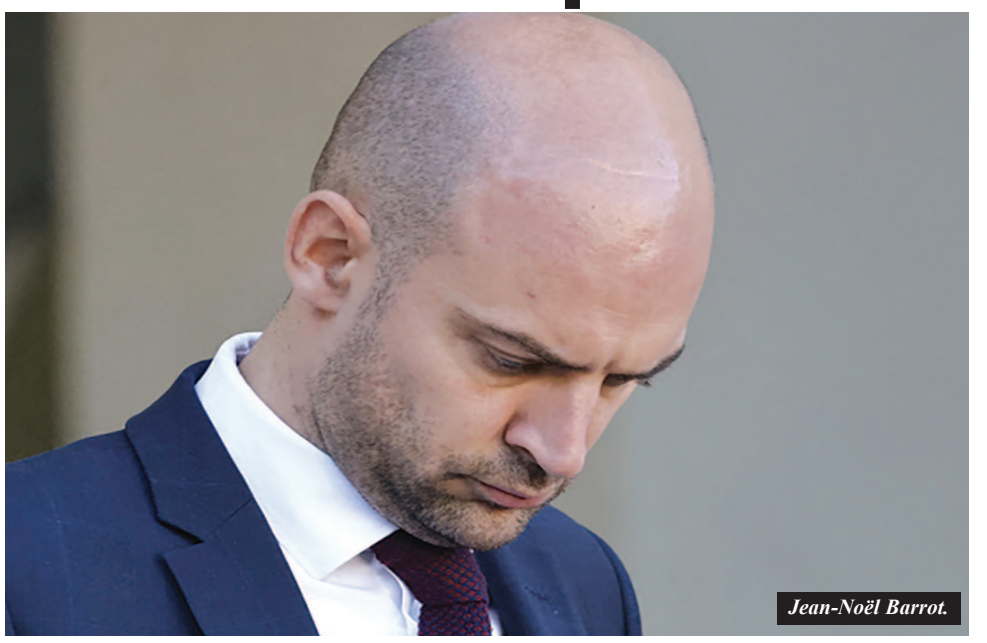
Enfin, la rencontre a souligné l'importance de renforcer les «incubateurs et plates-formes pédagogiques interactives», afin de soutenir l'entrepreneuriat universitaire et la diffusion de nouvelles méthodes d'enseignement. Le sport universitaire, élément souvent négligé, n'a pas été oublié, et la réunion a réaffirmé son rôle essentiel dans le développement personnel et professionnel des étudiants.

S. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Paris a-t-elle nuancé sa position ?

La France a-t-elle vraiment nuancée sa position par rapport à la question sahraouie, objet de la brouille actuelle avec l'Algérie ? Les clarifications apportées dernièrement par le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, devant le Parlement français, ne permettent pas de le dire franchement.



Jean-Noël Barrot.

Mais pour les observateurs, bien qu'il ne s'agit point de revirement, il semble bien qu'il y a une petite nuance par rapport à la position exprimée par le président français Emmanuel Macron en juillet 2024, quand il a informé le roi du Maroc de sa décision de reconnaître l'annexion marocaine du territoire sahraoui et de considérer le plan du Makhzen, appelée «autonomie» comme seule base pour parvenir à un règlement du conflit qui dure depuis 1975 entre Rabat et le Front Polisario.

Le soutien de la France à l'occupation et aux thèses marocaines n'était pas une surprise, mais annoncé ouvertement, cela a provoqué quelques remous diplomatiques, alors que le statut de la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, lui dicte une approche moins tranchée.

C'était cela à l'origine de la crise entre Alger et Paris, dont d'autres secousses sont venues se greffer plus tard, comme les expulsions de ressortissants algériens ou l'affaire dite de Sansal, nouvellement naturalisé en France, ou encore les attaques et les agressions verbales de l'extrême droite contre l'Algérie. Or, mercredi dernier, le chef de la diplomatie française, attendu demain à Alger, a déclaré que la France reste attachée à une solution onusienne et qu'elle soutient les efforts de son envoyé spécial dans la Région, Steffan Di Mistura, actuellement en tournée dans la région.

Interrogé sur le dossier sahraoui à la lumière des récents développements, Barrot a clarifié la vision française et sa position sur le plan «d'autonomie» d'il y a quelques mois. «Ce que nous avons dit vraiment, c'est qu'il n'y a pas aujourd'hui d'autre solution réaliste et crédible».

Cependant, la suite de ces propos est encore plus explicite : «Mais ceci doit désormais trouver une solution politique durable et mutuellement acceptable aux Nations-Unies et nous soutenons les efforts onusiens en vue de ce dialogue.»

Autrement dit, Paris appuie une solution onusienne, sachant que l'ONU considère, depuis les années soixante du siècle dernier, ce territoire comme non autonome et dont l'avenir doit être tranché par son peuple à travers un référendum d'autodétermination.

Ce processus a été engagé depuis les accords de cessez-le-feu entre les deux belligérants (Maroc et Polisario) et la création d'un organe onusien chargé des préparatifs de ce référendum, la Minurso.

Mieux encore, Barrot dira que la position de la France sur le Sahara occidental s'inscrit dans le respect du droit international, appelant à une solution politique juste, durable et négociée conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Il a également exprimé le soutien de son pays aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel, Staffan de Mistura, pour trouver une issue à ce différend qui permette de poser les bases d'un processus d'intégration régionale renouvelé, favorisant la coopération, la stabilité et la prospérité au Maghreb, au bénéfice de toutes les parties. Le chef de la diplomatie française a salué, en même temps, le rôle clé de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour la stabilité de la région et sa contribution «à créer les conditions nécessaires à la reprise du processus politique que nous appelons de nos vœux».

S'agissant du respect des droits de l'Homme dans ce territoire occupé où les exactions et la répression contre les militants sahraouis sont quotidiennement dénoncées par les ONG, il a indiqué que cela «constitue une priorité de l'action diplomatique française, assurant que «la France continuera de suivre attentivement la situation au Sahara occidental et celles des populations concernées».

Il est clair que ces nouveaux propos du chef de la diplomatie française sont moins engageants et tranchés que ceux exprimés l'été dernier par Macron, alors qu'il y a quelques semaines des personnalités politiques françaises, une ministre, certes d'origine marocaine, et le président du Sénat ont effectué des visites «ostentatoires» au Sahara occidental, foulant au pied la légalité internationale.

Faut-il interpréter ces déclarations nuancées comme un effet de rapprochement ou de dégel de la crise entre l'Algérie et la France, au lendemain de l'entretien téléphonique entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron ? Ou est-ce juste une légère levée des équivoques avec l'Algérie, à la veille d'une visite de Barrot à Alger, venu pour rétablir le dialogue et établir une feuille de route ?

Mohamed K.

RÉUNION D'URGENCE SUR LA SITUATION EN PALESTINE

L'Algérie exhorte l'ONU à agir

POURSUIVANT sans relâche son plaidoyer au Conseil de sécurité des Nations unies en faveur de la Palestine qui continue de subir l'agression sans pareille de l'entité sioniste, l'Algérie a appelé, dans une demande formelle, à une réunion d'urgence du CS, laquelle a débuté, avant-hier, à New York.

L'ordre du jour de la réunion est l'examen de la situation critique en Palestine, notamment à Gaza, où la violence continue de faire des ravages. A cet égard, l'ONU a été appelée à prendre ses responsabilités. La requête de l'Algérie survient dans un contexte de tension extrême et d'escalade de la violence dans les territoires palestiniens occupés.

Depuis plus d'un mois, Gaza fait face à un blocus sévère, accompagné d'assassinats indiscriminés, ciblant parfois le personnel humanitaire.

Les informations récentes ont mis en lumière la découverte de 15 corps de travailleurs humanitaires, dont des ambulanciers et des membres du Croissant-Rouge palestinien, de la Défense civile palestinienne, ainsi que des employés des Nations unies. Ces tragiques révélations ont intensifié l'appel international à la justice et à l'action immédiate.

Lors de la réunion au Conseil de sécurité, l'Algérie a insisté sur l'urgence d'une enquête indépendante pour enquêter sur ces crimes. Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a souligné la nécessité d'une «reddition de comptes» pour ceux responsables des attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires. Il a précisé que les membres du personnel de l'ONU étaient systématiquement ciblés par l'occupation sioniste dans la bande de Gaza, un fait qui ne cesse d'alimenter l'indignation internationale.

Le blocus de Gaza, combiné à la violence des colons sionistes en Cisjordanie occupée, a exacerbé les souffrances de la population palestinienne, d'autant plus que la communauté internationale s'inquiète du sort des civils pris au piège.

L'Algérie, fidèle à son engagement pour la défense des droits des peuples sous occupation, a plaidé pour la mise en place d'un mécanisme international permettant de traduire les responsables de ces crimes en justice.

M. D.

ATTAF ET BARROT PASSENT EN REVUE LES DOSSIERS MAJEURS

Le grand dégel entre Alger et Paris

APRÈS l'entretien téléphonique entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français, Emmanuel Macron, lundi dernier, les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont pris le relais. Ahmed Attaf a reçu avant-hier un appel téléphonique de Jean-Noël Barrot, en préparation de sa visite officielle prévue demain à Alger. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette discussion s'inscrit, selon la même source, dans le prolongement direct des échanges entre les deux chefs d'Etat, avec un objectif clair : relancer la coopération bilatérale sur des bases renouvelées, en s'appuyant sur la Déclaration d'Alger d'août 2022. Jean-Noël Barrot effectuera, à cette occasion, sa première visite officielle en Algérie. Il répond à l'invitation de son homologue Ahmed Attaf, dans une dynamique d'écoute, de dialogue direct et franc, loin de tout malentendu ou crispation. Les deux ministres ont «passé en revue les principaux dossiers» qui méritent, selon les deux Présidents, une attention particulière dans le cadre d'un processus de normalisation. Si les détails précis n'ont pas été dévoilés, les sujets ne manquent pas : coopération économique, mémoire coloniale convenue en 2022, circulation des personnes, mais aussi les récents différends sur les questions migratoires et consulaires. Parmi les décisions concrètes prises, la reprise immédiate de la coopération sécuritaire a été actée. Un enjeu stratégique alors que la Méditerranée et l'Afrique du Nord font face à de nombreux défis communs. La coopération judiciaire reprend également. Gérald Darmanin, garde des Sceaux français, ministre de la Justice, se rendra à Alger pour évoquer les modalités de cette relance avec son homologue algérien. Côté mémoire, la commission mixte d'historiens franco-algériens reprend ses travaux. Une réunion est prévue en France prochainement, avec des conclusions attendues d'ici à l'été 2025. L'objectif est de poursuivre une lecture partagée de l'histoire dans un esprit de réconciliation. L'Algérie a toujours plaidé pour une lecture partagée de l'histoire, dans la dignité et la reconnaissance. Des avancées notables ont été saluées, telles que la restitution des crânes de résistants ou la reconnaissance de certains événements tragiques. Le dossier migratoire reste central. Les deux Présidents ont convenu d'une coopération fluide et efficace pour gérer les mobilités entre les deux pays. L'idée est de mettre en place des mécanismes transparents et équilibrés, dans le respect des droits de chacun.

Ce point est d'autant plus sensible que les liens humains entre les deux pays sont profonds. Près de cinq millions de personnes d'origine algérienne vivent en France, tandis qu'environ 100 000 ressortissants français sont installés en Algérie. Sur le plan économique, Alger et Paris veulent booster les investissements et les échanges, notamment dans l'énergie, l'industrie, l'agroalimentaire, la santé ou encore les technologies vertes.

Emmanuel Macron a réaffirmé le soutien de la France à la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, pour le rendre plus équilibré.

Pour rappel, Emmanuel Macron a saisi l'occasion de l'Aïd El-Fitr pour adresser ses vœux au président Tebboune et au peuple algérien. Un geste de considération, accompagné d'un échange qualifié de «franc et amical». Enfin, les deux chefs d'Etat ont convenu de se rencontrer prochainement, signe d'une volonté partagée de tourner la page des tensions et de poser les bases d'une relation stable et respectueuse.

Meriem Djouder

ENERGIES PROPRES ET RENOUVELABLES

Sonatrach et CEPSA renforcent leur coopération

LES VOIES et moyens de renforcer la coopération entre le groupe Sonatrach et la société espagnole «CEPSA», à travers l'exploration de nouvelles perspectives pour soutenir le partenariat dans le domaine des énergies propres ont été examinés par le PDG de la compagnie pétrolière algérienne, Rachid Hachichi, et son homologue de la société espagnol, Maarten Wetselaar,
C'est ce qu'a indiqué Sonatrach dans un communiqué, précisant que «les deux parties ont examiné les voies et moyens de consolider leurs relations de coopération, en mettant l'accent sur l'exploration de nouvelles opportunités pour soutenir leur partenariat bilatéral, notamment dans les domaines des énergies propres et renouvelables, qui revêtent une importance croissante dans le paysage énergétique mondial».
Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée, avant-hier, en présence de hauts cadres des deux entreprises et qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération stratégique et du développement de leurs partenariats existants, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à développer des projets innovants et durables, étant donné que les deux compagnies avaient signé, en octobre dernier, «un mémorandum d'entente visant à réaliser une étude de faisabilité conjointe pour un projet intégré de production de l'hydrogène vert et de ses dérivés en Algérie, destiné principalement au marché européen».
Ce projet conjoint contribuera à «la réalisation des objectifs des deux entreprises en matière de décarbonation, à travers la création d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse, ainsi que la mise en place de centrales solaires et éoliennes pour alimenter les électrolyseurs en énergie renouvelable», a-t-on précisé.
Partenaire historique du groupe, la société espagnole «CEPSA» est une entreprise mondiale de premier plan qui opère de manière intégrée à travers la chaîne de valeur du secteur énergétique et est également active dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, a signalé Sonatrach.

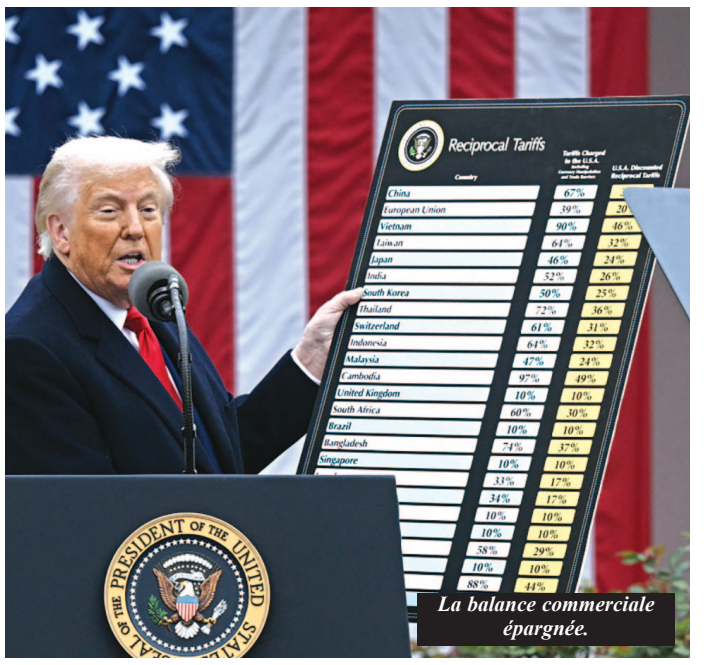
Hamid B.

LE PR GUENDOUZI À PROPOS DE LA SURTAXE DES PRODUITS ALGÉRIENS PAR LES ETATS-UNIS :

«Impact sur l'Algérie si le marché pétrolier réagit»

L'Algérie n'est pas épargnée par la décision de Donald Trump, président des Etats-Unis d'Amérique, d'imposer une hausse significative des droits de douane sur toutes les importations du pays. La taxe sur les produits algériens est passée à 30 %, alors qu'elle était de 18,9 %. Quel impact sur la balance commerciale algérienne ? Faut-il s'attendre à une réaction algérienne au moment où les pays concernés par cette mesure entendent riposter en imposant des droits de douanes similaires sur les produits américains ?

Pour le professeur d'économie et de commerce Brahim Guendouzi, il n'y aura pas de «retombées fondamentales» sur l'économie algérienne, compte tenu du volume des exportations du pays vers le marché américain.
«Le montant de nos exportations vers les Etats-Unis n'est pas très élevé. C'est vers le marché européen que nous exportons le plus», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant, notant que l'Algérie exporte essentiellement vers le marché américain du pétrole brut, des produits agroalimentaires et des produits sidérurgiques.
L'impact sera cependant ressenti dans le cas où le marché pétrolier réagit à ces nouveaux tarifs douaniers. «Si le marché pétrolier réagit, avec une baisse des prix, il y aura un manque à gagner pour l'Algérie», a estimé M. Guendouzi, signalant de ce fait les répercussions sur la balance commerciale de l'Algérie.
D'autres produits, une soixantaine, sont également exportés vers les Etats-Unis. Ils seront, par conséquent, concernés par cette nouvelle taxe, à l'instar des barres de fer forgées, des engrais azotés et des ciments, en sus d'une large gamme de produits agricoles et agroalimentaires.
Interrogé sur une possible réaction de l'Algérie et une éventuelle application de la règle de réciprocité, le professeur d'économie



La balance commerciale épargnée.

estime que l'Algérie «ne risque pas de faire de la réciprocité», signalant le fait que l'Amérique ne figure pas parmi les importants fournisseurs de l'Algérie. «Notre premier fournisseur c'est la Chine et les pays européens, principalement la France, l'Italie et l'Espagne», a-t-il précisé, affirmant que dans le cas où la surtaxe de 30 % imposée par le président Trump s'avère contraignante, l'Algérie peut simplement changer de fournisseurs.
Selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), les échanges commerciaux entre les deux pays se sont élevés à 3,5 milliards de dollars en 2024, année où l'Algérie a exporté vers les États-Unis un montant de près de 2,5 milliards de dollars de biens et a importé pour 1 milliard de dollars. En 2023, les exportations algériennes vers ce pays étaient de 3,09 milliards de dollars et les importations de 1,43 milliard de dollars.
Protectionnisme
L'Algérie figure donc sur cette liste des pays touchés par cette hausse significative des droits de douane imposée à plus de 180 pays, laquelle a été publiée le 2 avril, marquant ainsi un nouveau tournant pour le commerce international. Pour M. Guendouzi, cette mesure illustre la politique de protectionnisme de Donald Trump, paradoxalement au fait que les Etats-Unis soient les champions du libre-échange. Selon lui, cette décision est unilatérale, sachant que le calcul des droits de douane se négocie au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
Le seul souci du président américain c'est d'inciter les Américains à acheter et à consommer les produits américains afin de protéger de l'économie américaine.
C'est aussi, selon le professeur en économie, un appel aux entreprises américaines et étrangères à investir aux Etats-Unis d'Amérique, d'autant, a-t-il expliqué, que plusieurs secteurs ont perdu leur compétitivité.
L'objectif est donc de redonner une nouvelle dynamique commerciale en remettant en cause le schéma de la mondialisation qui, selon le Président Trump, a «profité à d'autres pays qu'aux Etats-Unis», a encore expliqué M. Guendouzi.
Les pays exportateurs vers le marché américain, considéré comme le premier importateur de marchandises et services, ont exprimé leur mécontentement en menant une contre-attaque.
C'est le cas de la Chine qui va imposer à son tour, à partir du 10 avril, des droits de douane de 34 % sur tous les produits importés des Etats-Unis. La Chine compte également saisir l'OMC.

Lilia Aït Akli

DES AUGMENTATIONS PROGRESSIVES ET FLEXIBLES

L'OPEP+ ajuste sa production

HUIT pays membres de l'OPEP+, dont l'Algérie, ont décidé d'augmenter leur production pétrolière de 411 000 barils par jour à partir de mai 2025. Cette décision a été prise après analyse de la situation du marché pétrolier mondial. L'augmentation de la production est considérée comme progressive et flexible, pouvant être ajustée en fonction de l'évolution du marché.
Cette décision a été prise en prévision des travaux de la 59e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep-non Opep (JMMC). Dans ce contexte, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a participé, jeudi, par visioconférence, aux travaux de la réunion ayant regroupé huit pays de l'OPEP+ qui appliquent des ajustements volontaires de production depuis avril 2023, à savoir l'Algérie, le Royaume d'Arabie Saoudite, la Russie, l'Irak, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Kazakhstan et le Sultanat d'Oman, a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué. Lors de cette réunion, «les ministres ont discuté de la situation du marché pétrolier mondial et de ses perspectives d'avenir», a-t-on précisé.
Compte tenu des perspectives positives du marché et conformément aux décisions prises le 5 décembre 2024, confirmées le 3 mars 2025, les pays participants ont convenu d'un ajustement de production de 411 000 barils par jour au cours du mois de mai 2025, selon la même source.
«Cette augmentation progressive et flexible pourra être suspendue ou ajustée en fonction de l'évolution du marché afin d'assurer un soutien continu à la stabilité des marchés pétroliers», note le communiqué qui a souligné que les pays concernés ont réaffirmé «leur engagement à compenser tout excédent de production depuis janvier 2024».
Au terme de la réunion, les ministres des huit pays de l'OPEP+ ont convenu de tenir des réunions mensuelles afin de suivre l'évolution du marché pétrolier et d'examiner le respect des accords et des compensations. La prochaine réunion est prévue pour le 5 mai, date à laquelle les niveaux de production pour le mois de juin 2025 seront déterminés.

RENFORCER LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AFRICAINE

Par ailleurs, M. Arkab a appelé à renforcer la coopération entre les pays africains producteurs de pétrole lors de la 47e session de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO). Il a souligné la nécessité de diversifier les sources de financement des projets énergétiques et de promouvoir l'autosuffisance énergétique en Afrique.
Suite à sa participation jeudi, par visioconférence, aux travaux de la 47e session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO), en présence de cadres du ministère, Arkab a mis l'accent sur «la nécessité de diversifier les sources de financement des projets énergétiques, dans le contexte des défis actuels inhérents à la transition énergétique et au manque des investissements dans le secteur pétrolier et gazier», a encore précisé le ministère.
«Le continent africain dispose de grandes potentialités aussi bien en termes de ressources naturelles que d'énergies humaines, constituant ainsi une base solide à même de booster le développement industriel et énergétique et de réaliser l'autosuffisance énergétique», a affirmé Arkab.
Parmi les principales questions débattues lors de cette session, figure la question de nomination d'un nouveau secrétaire général de l'APPO.
Ainsi, il a été convenu de lancer l'opération de soumission des candidatures directement au terme de la session, les procédures d'entretien et d'évaluation étant prévues dans les prochains mois, conformément aux normes prédéfinies.
En outre, les débats ont porté sur les derniers développements relatifs au lancement de la Banque africaine de l'énergie (BAE), créée par l'APPO et qui tend à renforcer l'investissement dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures dans le continent, à même de soutenir les projets de l'infrastructure énergétique et de stimuler la croissance économique dans les Etats membres.

Rim Boukhar

STATUT ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

Reprise des discussions à partir de mardi

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, la reprise des sessions de discussion autour des propositions relatives au statut particulier des travailleurs du secteur et au régime indemnitaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des décisions prises antérieurement pour assurer un dialogue constructif avec les syndicats.

Le président de la commission, chargée de recueillir les observations et propositions des représentants syndicaux, a précisé que ces rencontres se dérouleront selon un programme bien défini, en respectant la classification des différentes catégories professionnelles, conformément au décret exécutif 25-54 régissant le statut particulier des employés du secteur de l'éducation nationale.

Les sessions de discussion se dérouleront selon un calendrier dévoilé par le ministère. Ainsi, le 8 avril à 10h, une réunion sera tenue avec les syndicats représentant les enseignants, suivie le 15 avril à la même heure par une rencontre avec les syndicats des personnels de l'éducation.

Le 22 avril, ce sera au tour des conseillers d'orientation et d'orientation professionnelle, tandis que le 29 avril, les échanges concerneront les personnels de laboratoire. La concertation se poursuivra le 6 mai avec les représentants des personnels de la restauration scolaire, puis le 13 mai avec ceux des services économiques. Le 20 mai, une réunion sera dédiée aux syndicats des personnels administratifs des établissements éducatifs, avant de se conclure le 27 mai avec les syndicats des inspecteurs

Le ministère précise qu'une semaine entière sera consacrée à chaque catégorie afin de parvenir à une proposition consensuelle. Cette durée pourra être prolongée si nécessaire, sans modifier le calendrier général. Toutefois, si un consensus est atteint plus rapidement pour une catégorie donnée, la programmation des sessions pourra être avancée pour optimiser le temps de travail. Cette reprise des discussions s'inscrit dans une dynamique plus large de concertation initiée par le ministère de l'Education.



Assurer un dialogue constructif.

Depuis plusieurs semaines, des consultations régulières sont organisées avec les différents syndicats accrédités, afin de recueillir leurs remarques et suggestions. L'objectif est de nourrir le débat autour du statut général des travailleurs de l'éducation, du régime indemnitaire, ainsi que des préoccupations professionnelles et sociales, visant à améliorer les conditions de travail des différents corps professionnels.

Il faut rappeler que Mohamed Seghir Saâdaoui avait initié en février une série de rencontres avec les syndicats représentatifs des travailleurs du secteur. Ces consultations s'inscrivent, selon lui, dans le cadre d'un dialogue social visant à examiner les revendications professionnelles et sociales des acteurs du secteur, notamment en ce qui concerne le statut particulier et le régime indemnitaire. Sous la supervision directe du ministre, une commission d'écoute a entamé ses travaux en recevant les syndicats afin d'étudier leurs préoccupations et propositions. Cette initiative reflète une volonté d'apporter des réponses concrètes aux tensions nées des réformes en cours.

Lynda Louifi

HADJ 2025

L'ONPO annonce l'ouverture des vols

LES PRÉPARATIFS pour la nouvelle saison du pèlerinage se poursuivent. L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué rendu public jeudi dernier, la programmation de l'ouverture des vols via le portail «Bawabet El-Hadj Dz» et l'application «Rakb Alhajij», au titre de la saison du hadj 1446/2025. Les candidats au pèlerinage peuvent consulter les détails des vols et les dates d'ouverture sur le site officiel (bawabetelhadj.dz/scheduledtrips) où le programme sera régulièrement mis à jour.

Il convient de noter que l'ONPO avait rappelé, dans un précédent communiqué, que les autorités saoudiennes ont mis en place des restrictions strictes en prévision de la saison du hadj. L'entrée et le séjour à La Mecque seront interdits aux non-détenteurs d'un visa de hadj du 1er dhoul qa'da 1446 H (29 avril 2025) au 14 dhou al-hijja 1446 H (10 juin 2025). L'Office insiste sur la nécessité pour les pèlerins algériens de respecter ces directives et rappelle que l'accomplissement du hadj nécessite l'obtention d'un visa spécifique. Toute infraction à ces règles pourrait entraîner des sanctions. Il exhorte ainsi les fidèles à se conformer aux réglementations en vigueur afin d'éviter toute complication lors de leur voyage en Arabie saoudite.

Pour rappel, la coordinatrice nationale du hadj 2025 au sein de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, Nihad Bounab, avait récemment affirmé qu'Air Algérie organiserait 76 vols à destination des aéroports de Djeddah et de Médine, dont le premier départ est prévu pour le 10 mai 2025.

Ces vols du hadj se feront via 12 aéroports algériens, à savoir Alger, Oran, Annaba, Constantine, Tamanrasset, Béchar, Adrar, Ghardaïa, Laghouat, Batna, Ouargla et Tlemcen. Elle a souligné que les pèlerins résidant dans des zones éloignées de ces aéroports bénéficieront d'un transport gratuit, et ce conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'ONPO a également dévoilé la répartition des pèlerins algériens selon les aéroports de départ, pour la nouvelle saison du hadj 2025. Cette distribution stratégique couvre l'ensemble du territoire national et vise à faciliter le transport de ces fidèles vers l'Arabie saoudite.

Ainsi, l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene accueillera les pèlerins des wilayas d'Alger, Chlef, Médéa, Boumerdès, Béjaïa, Tizi Ouzou, Tipasa, Bouira, Blida, Aïn Defla, M'sila, Tissemsilt et Bordj Bou Arréridj, tandis que l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine prendra en charge ceux de Constantine, Mila, Jijel, Oum El-Bouaghi, Sétif et Skikda. L'aéroport Hadj Bey-Akhamok de Tamanrasset desservira les pèlerins de Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, alors que l'aéroport Moufdi-Zakaria à Ghardaïa accueillera ceux de Ghardaïa et El-Meniaa. L'aéroport d'Oran Ahmed-Ben Bella sera le point de départ pour les pèlerins de Mascara, Oran, Tiaret, Mostaganem, Relizane, El-Bayadh et Saïda, tandis que l'aéroport Rabah-Bitat d'Annaba prendra en charge ceux de Guelma, Annaba, Souk Ahras, El-Tarf et Tébessa. De son côté, l'aéroport de Batna Mostefa-Ben Boulaïd s'occupera des pèlerins de Khenchela, Batna, Biskra et Ouled Djellal, et enfin, l'aéroport de Ouargla Sidi-Mahdi desservira ceux du Centre-Sud, incluant Touggourt, El-Oued, El-Meghaier, Ouargla, Illizi et Djanet.

L. L.



STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE BÉJAÏA

Diagnostic après les dernières intempéries

UN DIAGNOSTIC détaillé a été établi par une équipe d'experts dans domaine de dessalement d'eau de mer sur les dommages générées par la forte houle qui a été enregistrée par les dernières intempéries au niveau des installations extérieures de la station de dessalement d'eau de mer de Tighremt, commune de Toudja, à la veille de l'Aïd El-Fitr. La houle a, en effet, fait remonter à la surface la canalisation extérieure d'alimentation de la station qui a été trempée dans le fond marin. Présent sur les lieux, «le président directeur général d'Algerian Energy Compagny (EAC) a rassuré le wali que le diagnostic devrait donner des résultats et permettre aux ingénieurs de trouver des solutions en vue de remplacer la canalisation flottante dans le fond marin», a indiqué la wilaya dans un communiqué.

Le premier responsable de la wilaya qui effectuait une visite sur les lieux voulait, surtout, connaître l'évaluation de cet incident et savoir surtout qu'elles sont les solutions préconisées pour rétablir la canalisation, le niveau des dégâts qui vont, surement, retarder de quelques semaines, la mise en service de la station qui est en phase des dernières retouches avant la conduite des essais techniques avant sa mise en service, officielle qui devrait, probablement, intervenir la fin du mois prochain.

Le chef de l'exécutif de wilaya a écouté l'exposé déroulé par des ingénieurs d'AEC sur les dégâts occasionnés par le mauvais temps, rassurant le maître d'ouvrage et les entreprises réalisatrices de son appui et son accompagnement permanent jusqu'à la mise en service de la station qui devrait mettre fin au stress hydrique qui traverse la wilaya depuis de nombreuses années. D'une capacité de 300 000M3 d'eau par jour, la station est considérée comme un projet stratégique vu son importance.

Avec sa mise en service effective, cet ouvrage devrait alimenter 04 wilayas : Béjaïa et en partie Bouira, Bordj Bou-Arreridj et Sétif et mettre fin au stress hydrique observé depuis plusieurs années à Béjaïa.

Pour rappel, suite à cet incident, de nombreux responsables centraux ont été dépêchés sur les lieux afin de s'imprégner de la situation et connaître ce qui s'est, réellement, passé exactement. Il y a, en effet, la visite du directeur général d'Algerian Energy Compagn y du directeur général (DG) de l'Entreprise nationale des canalisations (ENAC) et du conseiller du président directeur général de Sonatrach.

N. Bensalem

La visite du ministre des Affaires étrangères français en Algérie pourra-t-elle contribuer à une relation apaisée entre l'Algérie et la France ?

Professeur des Universités, Docteur d'Etat (1974) en sciences économiques, expert international



Depuis plusieurs mois, les relations entre Alger et Paris ont connu des turbulences, amplifiées par les déclarations controversées sur des dossiers sensibles liés à l'Algérie. Face à cette confusion, le Quai d'Orsay a réaffirmé que le ministère des Affaires étrangères reste le principal acteur de la diplomatie française, tout en soulignant le rôle décisif d'Emmanuel Macron dans l'orientation stratégique des relations avec Alger et à la veille des négociations pour la révision de l'Accord d'Association Algérie/Europe, Paris a réaffirmé sa volonté d'y contribuer .

1 . En dépit des relations politiques mouvementées depuis de longues décennies, l'Europe via la France reste le premier partenaire de l'Algérie, mais les échanges restent loin des potentialités. Elles se limitent essentiellement aux hydrocarbures pour la partie algérienne, les services notamment bancaires, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et les produits issus de l'industrie automobile pour la partie française. Le volume des échanges entre l'Algérie et la France avoisinant environ 11,1 milliards d'euros la France dans bon nombre de segments est devancée par l'Italie et la Chine qui prennent des parts de marché de plus en plus importantes. Dans ce cadre, l'Algérie entend lever les obstacles à la règle des 49/51% qui bloque l'attrait de l'investissement étranger ainsi que la lutte contre la bureaucratie et la corruption qui freinent l'attrait de l'investissement, tant local qu'étranger. Mais dans le domaine économique, tous les pays, protègent une partie de leur production nationale et l'exemple le plus récent ce sont les taxes douanières que veulent imposer les Etats Unis, grâce à l'État stratège et régulateur en économie de marché, pouvant détenir des minorités de blocage dans des segments stratégiques, à ne pas confondre avec le retour à l'État gestionnaire de l'ex-économie soviétique. Ne soyons pas utopiques. Dans la pratique tant des relations internationales que des affaires, il n'y a pas de fraternité, de sentiments et chaque pays privilégie uniquement ses intérêts, car les opérateurs - qu'ils soient arabes, algériens chinois, français ou américains - étant mus par la logique du gain, ils iront là où les contraintes sociopolitiques et socioéconomiques sont mineures, leur objectif étant de réaliser le profit maximum. Sur le plan énergétique, au travers du GNL et des canalisations Medgaz et Transmed, l'Algérie est un acteur stratégique pour l'approvisionnement en énergie tant de la France que de l'Europe.

2 ;-L'essentiel pour l'Algérie est de favoriser une accumulation de savoir-faire managérial et technologique, grâce à un partenariat gagnant-gagnant, l'État pouvant détenir des minorités de blocage pour des segments stratégiques, l'objectif étant une valeur ajoutée interne positive. Et ce afin de mettre fin à la faiblesse du tissu productif en Algérie, l'économie algérienne étant une économie foncièrement rentière : 98% d'exportations sont issues d'hydrocarbures y compris les dérivées inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour plus de 67% entre 2O23/2O24, et plus de 80% pour des besoins des entreprises et des ménages sont couverts par les importations.. Mais les relations ne se limitent pas aux aspects économiques, l'Algérie étant considérée comme un acteur-clé pour la stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Dans plusieurs rapports , les autorités tant américaines que européennes ont tenu à souligner qu'avec les tensions au niveau de la région qui influent par ricochet sur l'Europe, les autorités algériennes contribuent à la stabilisation de son voisinage immédiat, notamment au Sahel, et que l'Algérie demeure un acteur-clé au niveau régional. L'effort continu de modernisation des équipements, ainsi que les nombreux effectifs de sécurité dont l'Algérie dispose, ont permis au pays de contrer de façon efficace les menaces terroristes au sein d'une région instable. Aussi, il faut être conscient que les nouvelles relations internationales ne se fondent plus essentiellement sur des relations personnalisées entre chefs d'État ou ministres, mais sur des réseaux décentralisés, par l'implication des entreprises et de la société civile qui peuvent favoriser la coopération.

3.- C'est que l'Algérie a le potentiel pour se libérer de l'économie de rente, sous réserve d'une meilleure gouvernance, de la valorisation du savoir - richesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures - et de la levée des contraintes d'environnement, ainsi qu'avec une plus grande visibilité et cohérence de sa politique socioéconomique, en évitant l'instabilité juridique et monétaire et devenir un pays pivot au sein de l'espace euro-méditerranéen et africain (cf. notre interview à American Herald Tribune, 2018). Dans une étude pour l'IFRI en décembre 2013, «les enjeux géostratégiques de la sphère informelle au Maghreb» j'avais posé l'urgence d'intégrer d'une manière intelligente cette sphère informelle, produit de la bureaucratie centrale et locale qui enfante la corruption, loin des mesures bureaucratiques autoritaires, qui contrôle une part importante de la masse monétaire en circulation plus de 34% selon le dernier rapport de la Banque d'Algérie et des activités économiques dépassant largement les 50%, limitant toute la politique économique des États, encore que servant de tampon social. L'attractivité du marché algérien découle des avantages comparatifs suivants : la proximité géographique des marchés potentiels d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient ; la taille du marché intérieur estimée à plus de 46 millions de consommateurs ; des richesses naturelles importantes ; des ressources humaines ; des réserves de change supérieur à 7O milliards de dollars à la fin de 2024 ; une dette extérieure faible 1,3% du PIB et une dette publique d'environ 45% du PIB en 2O24, un niveau bien inférieur à la moyenne des pays d'Afrique du Nord (81 % en 2024) et sur le plan budgétaire, un déficit public, estimé à 5,2 % du PIB en 2023 et une estimation provisoire de 9,3 % en 2024 avec cependant avec une inflation et un taux de chômage relativement élevé devant créer 35O.OOO/4OO.OOO postes de travail par an qui s ‹ajoute au taux de chômage actuel, qui suppose sur plusieurs années un taux de croissance annuel de 8/9%. Dans la perspective de la consolidation de la coopération, n'oublions pas le nombre de résidents d'origine algérienne dans le monde, et notamment en France. Quel que soit le nombre, la diaspora est un élément essentiel du rapprochement entre l'Algérie et la France, du fait qu'elle recèle d'importantes potentialités intellectuelles, économiques et financières. La promotion des relations entre l'Algérie et sa communauté émigrée doit mobiliser à divers stades d'intervention l'initiative de l'ensemble des parties concernées, à savoir le gouvernement, les missions diplomatiques, les universités, les entrepreneurs et la société civile.

4.- Quelles perspectives ? Pour ma part, j'ai toujours souligné que l'Algérie entend ne pas être considérée sous la vision d'un simple marché et qu'il faille favoriser un partenariat gagnant-gagnant. Et c'est dans ce cadre que doit rentrer la coopération entre l'Algérie et la France, ou de tout autre pays , loin de tout préjugé et esprit de domination. En cette ère de profondes mutations géostratégiques, économiques, sociales, cultuelles au niveau mondial, avec la consolidation des grands espaces, il est dans l'intérêt de tous les pays du Maghreb d'accélérer l'intégration économique, étant suicidaire de faire cavalier seul, si l'on veut attirer des investisseurs potentiels intéressés non par des micro-espaces, mais par un marché de plus de 100 millions d'habitants. Dans une contribution parue le 28 avril 2011 à l'Institut français des relations internationales (IFRI) de Paris, France sous le titre «La coopération Europe/ Maghreb», j'avais mis en relief que les échanges intra-maghrébines ne dépassaient pas 3%, les résultats mitigés du processus de Barcelone, posant l'urgence d'une nouvelle conception des relations internationales. J'ai soutenu que le format qui me semblait le plus à même d'être opérationnel à moyen terme au niveau de la Méditerranée occidentale est l'espace des 5+5 + Allemagne, afin de réaliser une prospérité partagée conciliant développement et démocratie en tenant compte des anthropologies culturelles et grâce à la société civile (réseaux décentralisés) qui, à côté des États et des institutions internationales, sera le vecteur dynamisant au XXIe siècle.

C'est que les nouvelles relations internationales ne se fondent plus sur des relations de chef d'Etat à chef d'Etat ou de ministre à ministre, mais sur des réseaux et là il faut souligner que l'Algérie accuse un retard important. Tout en évitant d'instrumentaliser l'histoire, n'ayant de leçons de patriotisme à recevoir de personne, étant issu d'une grande famille de révolutionnaire, mon défunt père ayant été emprisonné entre 1958 et 1962 à El Harrach et Lambèse, il s'agit aujourd'hui - comme je l'ai souligné il y a quelques années lors d'une conférence, au Sénat français de reconnaître le fait colonial afin de dépassionner les relations entre l'Algérie et la France, la décontamination des essais nucléaires français, . afin de favoriser la stabilité des deux rives de la Méditerranée, et de préparer ensemble notre avenir à l'horizon 2030, où l'on devrait assister à une profonde reconfiguration géostratégique de la région, ce qui nous impose d'entreprendre ensemble. Nos deux pays doivent avoir une vision commune de leur devenir, et ce afin de contribuer ensemble à la stabilité régionale et au co-développement grâce au dialogue des cultures et la tolérance sources d'enrichissement mutuel et ne devant pas occulter le devoir de mémoire.

DROITS DE DOUANE

Les calculs de Trump médusent les économistes

Graphique montrant les taxes douanières annoncées le 2 avril par Donald Trump pour 185 pays et territoires, avec une taxe minimale de 10% pour 125 d'entre eux et une taxe majorée pour 60 autres, sur la base d'un calcul divisant la balance commerciale américaine par les importations en provenance de ces pays et territoires AFP Sylvie HUSSON, Valentin RAKOVSKY, Sabrina BLANCHARD



Un calcul qui relève de «l'astrologie»? Les économistes semblent médusés jeudi par la formule retenue par l'administration Trump pour évaluer les droits de douane imposés par les Etats-Unis au reste du monde.

«Ceci est à l'économie ce que le créationnisme est à la biologie et l'astrologie à l'astronomie», s'est moqué l'ancien secrétaire au Trésor Larry Summers sur le réseau X.

Le président Donald Trump a annoncé mercredi une vague de droits de douane sans précédent sur les importations américaines, allant d'un plancher de 10% pour tous, à 50% pour un pays pauvre comme le Lesotho.

A l'appui de sa décision, le patron de la Maison Blanche a présenté un tableau en deux colonnes, listant à gauche les droits de douane appliqués selon lui aux exportations américaines par les partenaires commerciaux de Washington, et à droite les nouveaux droits de douane qui seront imposés par les Etats-Unis à partir de samedi à chaque pays.

Par «gentillesse», comme l'a expliqué M. Trump, les nouveaux tarifs douaniers seront inférieurs de moitié environ aux taux pratiqués selon Washington par les pays étrangers.

Par exemple, la Maison Blanche a calculé que l'Union européenne taxait les importations américaines à hauteur de 39%. En réponse, les Etats-Unis entendent donc désormais taxer les exportations de l'UE à 20%.

Le problème, c'est que le calcul ne correspond pas du tout aux statistiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Selon cette dernière, l'UE pratique en moyenne un tarif douanier de 1,7%, très loin des 39% avancés par Donald Trump.

En ce qui concerne la Chine, elle taxerait, selon la Maison Blanche, à hauteur de 67% les produits américains. Mais elle appliquait en 2024 un tarif douanier moyen de 4,9%, d'après l'OMC.

«STUPIDE»

Pour son calcul, la Maison Blanche affirme avoir pris en compte d'autres barrières commerciales que les simples droits de douane - citant notamment les normes environnementales ou la manipulation des taux de change. Mais il est difficile de comprendre comment de telles barrières non tarifaires peuvent se traduire en chiffres.

Le représentant américain au Commerce a publié une formule aux multiples variables exprimées en lettres grecques.

L'administration Trump a divisé sa balance commerciale (la différence entre importations et exportations) par la valeur des importations - et ce quel que soit le pays. Un calcul qui ne prend pas en compte les spécificités des liens commerciaux.

«La formule se fonde sur la valeur relative de l'excédent commercial avec les Etats-Unis», confirment les économistes de Deutsche Bank.

«Cette approche est tellement pleine d'erreurs qu'il est difficile de savoir par où commencer», a estimé le prix Nobel d'économie Paul Krugman sur son blog.

Il a souligné que les calculs prenaient en compte uniquement les biens échangés, omettant les services. Au final, cette méthode est «stupide», tranche-t-il.

En appliquant la formule publiée par l'administration aux statistiques américaines de 2024, l'AFP a obtenu les chiffres présentés par le président américain. Les nouveaux droits de douane annoncés pour chaque pays correspondent à ce résultat, divisé par deux.

Si la formule donne moins de 10%, ou en cas d'excédent commercial, les Etats-Unis appliquent uniformément un taux plancher de 10%. C'est le cas pour plus d'une centaine de pays ou territoires, dont le Royaume-Uni et l'Australie.

Pour une raison indéterminée, seul l'Afghanistan, taxé à 10% seulement, ne correspond pas à ce calcul, Kaboul étant largement en excédent commercial avec les Américains. «Il est désormais manifeste que l'administration Trump n'a pas utilisé les chiffres des douanes pour calculer ses droits réciproques», assène Larry Summers. «Cette politique tarifaire n'a aucun sens, même si l'on croit au protectionnisme».

R. I.

UKRAINE

Poutine et Zelensky sont prêts à conclure un accord

LE CONFLIT en Ukraine doit se résoudre «bientôt», estime le président américain. Jeudi, à bord d'Air Force One, il a déclaré aux journalistes que Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky étaient prêts. Donald Trump pense pouvoir obtenir ce résultat, au contraire des représentants de l'UE. Le dirigeant américain Donald Trump est convaincu que le président russe Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky sont prêts à conclure un accord sur l'Ukraine. Il a fait cette déclaration lors d'un entretien avec des journalistes à bord de son avion le 3 avril. «Je pense qu'il est prêt à conclure un accord. Et je pense que le président Poutine est prêt à conclure un accord», a déclaré Trump lorsqu'un journaliste l'a interrogé sur son dialogue avec le président ukrainien. Il a également souligné que «l'Europe n'a pas réussi à s'entendre avec le président Poutine», se disant convaincu que lui-même y parviendrait. Il constate d'ailleurs déjà «beaucoup de progrès» dans le processus de règlement. Dans le même temps, Trump n'a pas fait de commentaires sur les négociations entre les membres de l'administration américaine et le représentant du président russe pour la coopération économique, Kirill Dmitriev. Quelques jours plus tôt, la Maison Blanche avait fait savoir que Trump n'était pas satisfait des commentaires de Poutine et de Zelensky sur le conflit. Dans une interview accordée à la chaîne NBC, le républicain avait déclaré être «très en colère» et «très mécontent» de l'idée de Poutine sur l'établissement d'une administration temporaire en Ukraine sous l'égide de l'ONU afin d'y organiser des élections. Il a menacé d'imposer des droits de douane secondaires sur tout le pétrole en provenance de Russie si un cessez-le-feu ne pouvait être négocié «par la faute de la Russie». Quant à Zelensky, Trump a déclaré que s'il revenait sur l'accord minier en cours d'élaboration, le dirigeant ukrainien s'attirerait de «gros problèmes». La Russie, de son côté, affirme qu'un règlement à long terme ne sera viable que si les États-Unis et l'Ukraine s'attaquent aux causes profondes du conflit. En juin 2024, Vladimir Poutine avait déclaré que pour qu'il soit mis fin aux combats, l'Ukraine devait retirer ses troupes des républiques populaires de Lougansk et de Donetsk, ainsi que des régions de Kherson et de Zaporojié. Il a posé comme autre condition que l'Ukraine renonce à adhérer à l'OTAN. **R. I.**

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA SENSIBILISATION AU PROBLÈME DES MINES

Des millions d'explosifs menacent les Sahraouis

ALORS que le monde célèbre, vendredi, la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines, le Sahara occidental demeure l'une des régions les plus polluées par les mines et autres munitions, résultat direct de la multiplication effarante du nombre de crimes commis par l'occupation marocaine contre le peuple sahraoui qui lutte pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Au moment où le monde s'engage avec détermination dans la lutte contre la prolifération des mines, l'occupant marocain redouble d'efforts, tout comme l'occupant sioniste dans la bande de Ghaza, à miner les zones occupées au Sahara occidental, avec pour objectif de faire le plus grand nombre de victimes possible, défiant de manière flagrante toutes les conventions internationales ayant trait à cette question. Des conventions auxquelles il a sciemment refusé d'adhérer afin de poursuivre ses méfaits.

Dans une déclaration à l'APS, le membre du Bureau sahraoui de coordination de l'action contre les mines (SMACO), Ghaith al-Nah a dénoncé le fait que l'occupant marocain continue à polluer les territoires sahraouis avec des mines antipersonnel qui tuent un grand nombre de personnes et qui ont également un impact aussi bien sur l'environnement que sur la faune locale, en plus d'entraver la liberté de déplacement. Ghaith al-Nah a rappelé qu'après la signature de l'accord de cessez-le-feu de 1991 (entre le Maroc et le Front Polisario), l'Etat sahraoui a tenté de nettoyer les zones polluées par les mines, mais a constaté que «le degré de pollution était trop élevé», aggravé par le fait que l'occupant ait placé de nouvelles mines depuis la reprise de la guerre en 2020.

Le responsable a précisé, en outre, que le SMACO célèbre cette journée internationale dédiée à la lutte contre les mines, tout en poursuivant ses efforts visant à protéger les civils de ce danger à travers des campagnes de sensibilisation.

Ce bureau entend, à travers un ensemble d'activités, mettre la lumière sur l'impact humain des mines tout en mettant en évidence l'importance du renforcement des efforts visant à éradiquer ces explosifs. Des campagnes de sensibilisation seront organisées au cours de cette journée internationale, selon le responsable.

Il est également question d'accorder des diplômes honorifiques à des personnes concerné es par ce fléau et qui auront l'opportunité de parler de leurs souffrances mais aussi de leurs réalisations dans différents domaines liés à la question des mines. A cette occasion, Ghaith al-Nah a réitéré son appel insistant à l'adresse de la communauté internationale, l'invitant à multiplier les efforts et à renforcer la coopération en vue de lancer une campagne humanitaire contre les mines au Sahara occidental. «Une campagne qui ne concerne pas seulement les territoires libérés, à l'est du mur, mais qui couvrira aussi les territoires occupés», a-t-il précisé.

Il a également appelé à assurer aide et assistance aux victimes et à œuvrer afin de faire des territoires sahraouis, des territoires nettoyés de ce fléau mortel. Il a affirmé, dans ce contexte, que le danger que représentent les mines, nécessitait une action internationale ayant pour but de pousser l'occupant à se conformer aux accords internationaux ayant trait à cette question, en plus de lancer une campagne pour aider les Sahraouis à vaincre ce fléau, d'autant que des estimations font état de l'existence de 10 millions de mines.

R. I.

AMICAL

Suède-Algérie le 10 juin à Solna

L'ÉQUIPE nationale algérienne de football affrontera son homologue suédoise, en match amical préparatoire, le mardi 10 juin prochain à la Strawberry Arena à Solna, près de la capitale Stockholm, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel.

«La sélection nationale affrontera son homologue de Suède en match amical, lors de la prochaine fenêtre FIFA, prévue en juin. La rencontre se jouera le 10 juin 2025 à la Strawberry Arena de Solna», a indiqué la FAF. Logée à la 28e place au dernier classement de la FIFA, publié ce jeudi, la Suède reste sur une large victoire en amical, face à l'Irlande du Nord (5-1), le 25 mars dernier à Solna.

Avant d'affronter les Verts, les coéquipiers de l'attaquant vedette Alexander Isak (Newcastle/ Angleterre), disputeront un premier test amical, le vendredi 6 juin en déplacement face à la Hongrie. L'Algérie avait rencontré la Suède à cinq reprises par le passé. La dernière opposition entre les deux équipes remonte au 19 novembre 2022 à Malmo. Le match s'est terminé sur une victoire des Suédois (2-0).

Avant d'affronter la Suède, l'équipe nationale devrait affronter une sélection africaine, qui reste à désigner.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Al-Ahli SC/ Arabie Saoudite) restent sur deux victoires décrochées au mois de mars: en déplacement face au Botswana (3-1) et à domicile devant le Mozambique (5-1), pour le compte, respectivement pour les 5e et 6e journée (Gr.G), des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Etats-Unis, Canada, Mexique).

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie 36e mondial, gagne une place

LA SÉLECTION algérienne de football a gagné une place et occupe la 36e position au classement mondial de la FIFA du mois d'avril, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

Cette progression des protégés du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a été rendue possible grâce à leur parcours sans faute, lors de la cinquième et de la sixième journée des qualifications pour le Mondial 2026. La sélection algérienne avait d'abord dominé le Botswana à l'extérieur sur le score de 3-1, avant d'écraser le Mozambique à domicile par 5-1, des résultats qui la positionnent comme favorite pour la qualification à la prochaine Coupe du Monde. Sur le plan continental, la sélection algérienne a conservé sa quatrième place africaine, devant la Côte d'Ivoire (41e mondial), le Nigeria (43e), la Tunisie (49e) et le Cameroun (50e). En haut du classement mondial, l'Argentine a conservé sa place de leader après ses victoires contre l'Uruguay (1-0) et le Brésil (4-1), l'Espagne, championne d'Europe en titre, a profité de la défaite de la France en Croatie (lors du quart de finale de la Ligue des Nations aller) pour prendre la deuxième place mondiale. Les Français restent sur le podium (3e) et sont désormais menacés par l'Angleterre (4e). Le Brésil est toujours cinquième, tandis que les Pays-Bas ont chipé la sixième place au Portugal (7e). La Belgique (8e), l'Italie (9e) et l'Allemagne (10e) complètent le top 10.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB pour réduire l'écart avec le leader

Le CR Belouizdad, dauphin du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, aura une belle occasion de réduire provisoirement l'écart sur le leader, le MC Alger, en recevant un mal-classé: le NC Magra, alors que l'US Biskra et l'ES Mostaganem, s'affronteront dans un match «à six points» pour le maintien, à l'occasion de la 21e journée.



Auréolé de sa qualification aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, aux dépens du MO Béjaia (1-0), le CRB (2e, 34 pts), partira largement favori à la maison face au «Nedjm», premier relégable (15e, 18 pts).

En l'absence du public, huis clos oblige, le Chabab sera face à un match piège, puisque les coéquipiers de Bouzekri, tenteront de relever la tête, et surtout amorcer leur mission de sauvetage, d'autant qu'ils restent sur une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

Un succès permettra au CRB de revenir provisoirement à quatre longueurs du leader, le MCA (1e, 41 pts), dont le match en déplacement face à l'Olympique Akbou, a été reporté.

La JS Kabylie, qui partage la troisième place avec l'USM Alger (33 points) chacun, se rendra à l'Est pour en découdre avec l'USM Khenchela (11e, 24 pts), dans une mission délicate pour les Canaris.

Sérieusement menacés par le spectre de la relégation, les «Siskaoua» devront impérativement l'emporter pour s'éloigner de la zone de turbulences, et se rapprocher davantage de l'objectif du maintien.

La JSK, invaincue depuis quatre journées, abordera ce déplacement avec un esprit conquérant, pour tenter de frapper un bon coup à Khenchela, et conforter sa place sur le podium.

De son côté, le Paradou AC (5e, 29 pts), sera en appel à l'Ouest pour défier le MC Oran (12e, 21 pts), dont la victoire est vitale pour quitter la zone rouge, d'autant plus que les «Hamraoua», ne comptent que trois points d'avance sur le premier relégable.

Les «Académiciens», auteurs de deux succès de rang, espèrent faire la passe de trois, devant une équipe oranaise qui a perdu confiance, en témoigne ses trois revers de rang. Un bon résultat du côté d'El-Bahia permettra aux coéquipiers du meilleur buteur du championnat, Adil Boulbina (15 buts), de rester au contact du podium.

Le MC El-Bayadh (9e, 26 pts), drivé par l'entraîneur Lotfi Amrouche et qualifié pour le dernier carré de «Dame Coupe» face à l'ES Sétif (1-0), aura à cœur de préserver sa longue série d'invincibilité, en recevant la JS Saoura (6e, 28 pts).

Invaincu depuis dix matchs, toutes compétitions confondues, le MCEB bénéficiera de la faveur des pronostics, devant une équipe de la JSS, fébrile en dehors de ses bases (4 points pris sur 30 possibles, NDLR). Dans la course au maintien, la lanterne rouge l'US Biskra (16e, 17 pts), défiera un concurrent direct pour la survie en Ligue 1: l'ES Mostaganem (14e, 20 pts), dans un véritable duel à enjeu. Une victoire de l'une ou l'autre équipe, lui permettra de prendre un ascendant psychologique pour poursuive son combat pour le maintien en toute sérénité.

Enfin, trois matchs ont été reportés à une date ultérieure : ES Sétif - CS Constantine, USM Alger - ASO Chlef, et Olympique Akbou - MC Alger, en raison de l'engagement du MCA, l'USMA, et le CSC, aux quarts de finale (retour) des compétitions africaines interclubs.

LIGUE 2 AMATEUR

Les leaders des deux groupes face à leur destin

LA 25e JOURNÉE de Ligue 2 amateur, prévue ce week-end, pourrait générer quelques changements dans le classement général, particulièrement dans le sommet de tableau, surtout pour les leaders du Groupe Est, le MB Rouissat et Ouest, l'ES Ben Aknoun, appelés à jouer en déplacement, le premier chez le NRB Teleghma (11e/30 pts) et le second face à l'ASM Oran (8e/32 pts).

Des déplacements relativement périlleux, lors desquels le MBR et l'ESBA pourraient y laisser des plumes, au grand bonheur de leurs premiers poursuivants au classement, l'USM El Harrach et le RC Kouba, qui pourraient en profiter pour leurs recoller aux basques dans cette dernière ligne droite du parcours.

Quoique, même ces derniers (USMH-RCK) ne seront pas mieux lotis, car appelés eux aussi à évoluer hors de leurs bases, respectivement chez le MC Saïda et l'US Chaouia.

De périlleux déplacement, là encore, car l'USC (4e/38 pts) le MCS (10e/31 pts) ont eux aussi besoin de points dans cette dernière ligne droite du parcours, et devraient essayer de profiter pleinement de l'avantage du terrain et du soutien du public pour sortir victorieux.

En somme, l'issue de cette 25e journée devrait soit permettre aux actuels leaders de prendre un peu plus le large en tête du classement, ou alors, ramener les dauphins à quelques longueurs de moins.

Ce qui est sûr, le MBR, l'ESBA et l'USMH et à un degré moindre, le RCK joueront leurs matchs respectifs en ayant une oreille attentive sur ce qui se passe dans les autres stades, car tout aussi concernés par les résultats qui y seront réalisés.

Dans le bas du classement, les débats devraient être tout aussi chauds entre les nombreux candidats au maintien, à commencer par la JS Bordj Menaïel (14e/27 pts) et le HB Chelghoum Laïd (13e/30 pts), qui seront en mission de sauvetage, respectivement, chez le CA Batna et l'IB Khemis El Khechna, actuellement ex-aequo à la 5e place, avec 35 points pour chaque club.

Malgré la difficulté de la tâche, l'objectif de la JSMB et du HBCL sera de gagner, ou tout au moins de grignoter un point pour rester dans la course au maintien.

Idem pour l'IRB Ouargla (13e/28 pts), dont la mission est de gagner face au MSP Batna (9e/31 pts) afin de s'éloigner de la zone rouge et renforcer ses chances de maintien.

Quand aux autres matchs de la 25e journée, l'enjeu sera probablement moins important, car mettant aux prises des clubs de milieu de tableau, non concernés ni par l'accession ni par le maintien. Leur issue semble basculer en faveur des clubs hôtes, qui avec l'avantage du terrain et le soutien du public ne devraient pas trouver de difficulté à l'emporter.

Un des rares matchs qui devraient être à l'avantage des clubs visiteurs, c'est le duel mettant aux prises le MO Constantine au l'Olympique Magrane (15e/19 pts). Ce dernier semble avoir perdu tout espoir de maintien, faisant qu'il ne devrait pas opposer une grande résistance aux Bleu et Blanc (10e/30 pts).

Autre chaud duel pour le maintien dans le Groupe Centre-Ouest, le choc RC Arbaâ-MCB Oued Sly, un match opposant le 12e (28 pts) au 15e avec (23 pts). Une confrontation directe, entre deux candidats au maintien, et dans lequel le faux pas sera interdit pour chacun des deux antagonistes, au risque de se voir définitivement condamné et dès cette 25e journée.

Suivant la programmation de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), tous les matchs débuteront à 15h00, par souci d'éthique, et les supporters seront présents dans l'ensemble des stades, car aucun des clubs hôtes n'est sanctionné de huis clos.

FC BARCELONE

Enorme coup de froid sur la prolongation de Lamine Yamal !

Alors que les négociations pour une prolongation très longue durée de Lamine Yamal au FC Barcelone prenait forme, le nouveau bras de fer entamé avec la Liga change tout.

Ce sont les conséquences des nouveaux déboires économiques du FC Barcelone. Dans la semaine, la Liga a annoncé à travers un communiqué qu'elle invalidait la vente des sièges VIP du Camp Nou intervenue en janvier dernier. Cette transaction devait rapporter 100 M€ aux Blaugranas et leur permettre d'entrer dans les clous du fair-play financier espagnol. Avec cela, le club réalisait enfin la fameuse règle dite du 1:1 (un euro entré dans les caisses, un euro dépensé) et pouvait enregistrer les inscriptions de Dani Olmo et de Pau Victor.

Problème, d'après l'instance, les montants annoncés ne seraient pas les bons, car ils ne correspondent pas aux comptes présentés. Hier, nouveau coup de tonnerre, le comité supérieur du sport espagnol (CSD) a retoqué la décision de la Liga en affirmant que ce jugement rendu provenait d'une commission jugée incompétente en la matière. L'institution dirigée par Javier Tebas n'a pas attendu pour réagir à son tour, en annonçant qu'elle faisait appel. Pour elle, les licences des deux joueurs cités plus haut se sont arrêtées au 31 décembre 2024.

Le bras de fer est engagé et c'est un nouveau coup que doit encaisser que le FC Barcelone. «c'est une tentative de plus de déstabiliser notre équipe» avait d'ailleurs lâché Joan Laporta



lors de sa première réaction dans la semaine. Pour le moment, et en attendant la suite de cette énième procédure judiciaire, Dani Olmo et Pau Victor sont inscrits et peuvent continuer à jouer mais la règle du 1:1 n'est plus appliquée depuis mercredi et le premier communiqué de la Liga. Autrement dit, le Barça n'a plus les coudées franches pour agir.

Et c'est un vrai problème pour les semaines à venir, car plusieurs prolongations sont sur la table, celles de Wojciech Szczęsny, Frenkie de Jong et surtout Lamine Yamal. Ce dernier est toujours lié à son club formateur jusqu'en 2026. Vous l'aurez compris, il y a urgence à agir puisque celui-ci devra être prolongé ou vendu cet été afin qu'il ne parte pas libre dans un an. Or, sans la règle du 1:1, les Culés sont coincés. Ils n'ont plus de marge de manœuvre. Il faut réaliser une vente majeure, surtout que, comme l'explique AS, Jorge Mendes commence à mettre la pression sur la direction, lui qui a déjà reçu plusieurs offres d'autres clubs…

PREMIER LEAGUE

Chelsea s'offre le derby contre Tottenham et revient au pied du podium !

DANS le cadre de la 30e journée de Premier League, Chelsea est venu à bout (1-0) de Tottenham à Stamford Bridge. Avec ce succès, les Blues réintègrent le top 5 et pointent désormais au pied du podium. Les Spurs restent englués au 14e rang.

Choc historique de Premier League en ce jeudi 3 avril. À Stamford Bridge, Chelsea (6e, 49 pts) accueillait Tottenham (14e, 34 pts). Alignés en 4-2-3-1, les Blues d'Enzo Maresca - qui restaient sur une défaite contre Arsenal (0-1) avant la trêve internationale - se devaient de relever la tête pour rester dans la course à la Ligue des Champions. En face, les Spurs, déjà battus 14 fois cette saison, restaient quant à eux sur un revers à Fulham (0-2) et se présentaient en 4-3-3 avec une attaque Odobert-Solanke-Son. Une rencontre qui ne tardait d'ailleurs pas à s'animer. Titularisé en pointe, Jackson profitait d'une longue ouverture de Chalobah et d'un cafouillage de la défense de Tottenham pour se signaler mais Van de Ven dégageait sur le tibia du buteur sénégalais, qui voyait sa tentative terminer sur le poteau de Vicario (1er). Dans la foulée, Gusto était lui à la réception d'un centre dévié de Cucurella mais sa reprise frôlait le cadre des Spurs (7e). Bousculés dans les premiers instants, les hommes d'Ange Postecoglou laissaient passer l'orage et se procuraient une première situation. Bousculé par Chalobah, Solanke pensait obtenir le penalty mais Craig Pawson ne bronchait pas (14e). Laissant progressivement le ballon aux visiteurs, Chelsea ne perdait cependant pas le sens du but. Sur un centre de Palmer, Fernandez était tout proche de débloquer la situation mais Vicario captait in extremis devant sa ligne (19e). Fébrile défensivement, Tottenham se mettait encore en difficulté mais Jackson n'en profitait pas (29e). Offensivement, la bande de Son parvenait toutefois à se montrer, à l'image du centre du Sud-Coréen, repoussé par Sanchez d'une manchette du bras gauche (36e).

Juste avant la pause, Sancho profitait lui d'un centre de Neto pour armer une belle frappe enroulée du droit mais Vicario détournait parfaitement du bout du gant gauche (45e). Après 45 minutes intenses et un début de bagarre entre Romero et Chalobah, l'arbitre de ce choc sifflait finalement la mi-temps. Au retour des vestiaires, ce passionnant derby allait enfin connaître un premier tournant majeur. Après une tentative de Palmer, repoussée par Vicario (50e), les Spurs cédaient… Esseulé, Fernandez profitait d'un centre parfait de Palmer pour placer sa tête et délivrer Stamford Bridge (1-0, 51e). Un but qui libérait totalement les Blues, qui faisaient le break dans la foulée. Sur coup-franc, Caicedo, opportuniste, profitait d'un ballon mal renvoyé pour doubler la mise d'une belle reprise. Malheureusement pour lui, sa réalisation était annulée pour une position de hors-jeu au départ de l'action (60e).

Une joie de courte durée qui ne freinait cependant pas les ardeurs de Chelsea. Très en vue durant cette rencontre, Palmer se signalait encore mais Vicario s'interposait d'un beau réflexe de la main gauche (61e). Dans la dernière demi-heure de jeu, Postecoglou lançait Johnson et Sarr. Ce dernier ne tardait d'ailleurs pas à se montrer. Après une récupération haute, le milieu sénégalais armait une lourde frappe et égalisait (69e). Problème ? L'arbitre, appelé par la VAR, revenait à une faute au départ de l'action et sanctionnait Sarr d'un carton jaune (73e). En fin de match, Chelsea se faisait peur mais Sanchez sortait le grand jeu (89e) pour sécuriser une courte mais précieuse victoire (1-0). Un succès permettant aux hommes d'Enzo Maresca de remonter au pied du podium. De son côté, Tottenham confirme sa saison galère et stagne à une triste 14e place avant d'affronter Southampton lors de la prochaine journée.

MANCHESTER CITY

Kevin De Bruyne en discussions sérieuses avec un club très puissant

EN FIN de contrat à Manchester City, Kevin De Bruyne arrive à un tournant cet été 2025. Un club est d'ailleurs prêt à l'accueillir les bras grands ouverts.

Après une saison maudite, Manchester City compte faire un grand ménage cet été. Sont potentiellement concernés par ce coup de balai XXL : Ilkay Gündogan, Ederson, Stefan Ortega, John Stones, Bernardo Silva, James McAtee, Jack Grealish, Mateo Kovacic et Jérémy Doku. Une liste à laquelle on peut ajouter le nom de Kevin De Bruyne. À 33 ans, le milieu de terrain belge arrive à la fin de son histoire avec les pensionnaires de l'Etihad Stadium. Le 30 juin prochain, deux jours après avoir soufflé ses 34 printemps, le natif de Tronchiennes sera libre et disponible gratuitement.

Entendons par là, sans qu'il faille payer une indemnité de transfert aux Skyblues. Mais en tant que joueur libre, le Belge pourra négocier une belle prime à la signature qui ira dans sa poche. Et une chose est sûre, l'ancien joueur de Chelsea aura l'embarras du choix puisque de nombreux clubs se pressent à ses pieds pour le recruter. River Plate, Galatasaray ou encore Fenerbahçe sont sur le coup. En Major League Soccer, le San Diego FC rêve de s'attacher ses services. Récemment, le directeur sportif de la franchise, Tyler Heaps, a reconnu avoir des échanges avec le joueur.

«Kevin adore la Californie, il vient ici chaque année en vacances. J'ai déjà discuté avec lui. Il ne rentre pas dans notre budget pour le moment.» Son salaire, qui est actuellement estimé à 24,5 M€, poserait donc problème. Même si on a vu avec Lionel Messi et l'Inter Miami que ce n'était pas forcément un frein. Quoi qu'il en soit, cela ne serait pas un souci en Arabie saoudite, où il est ciblé depuis près d'un an maintenant. Mais sans succès. Toutefois, la donne est différente cet été 2025 puisqu'il sera un agent libre, sauf s'il prolonge entretemps avec les Skyblues. Ce qui n'est pas la tendance du moment.

Tout cela fait les affaires de la Saudi Pro League, qui rêve de l'attirer dans ses filets. Selon nos informations, le Neom SC pousse pour le recruter. La puissante et richissime écurie de D2 saoudienne, qui est bien partie pour monter dans l'élite, discute très sérieusement avec KDB, qui n'est pas fermé. Les premiers échanges ont été plutôt positifs et les discussions se poursuivent. Il y a quelques mois, KDB n'avait pas fermé la porte à une expérience saoudienne après avoir parlé de rumeur absurde l'été dernier. «À mon âge, il faut être ouvert à tout. On parle de sommes d'argent incroyables pour ce qui pourrait être la fin de ma carrière. Parfois, il faut y penser.» Et visiblement, il fait plus qu'y penser…

SERVICES ASSURÉS À MÉDÉA

Un Aïd sans fausse note

COMME constaté lors d'une tournée dans les quartiers du chef-lieu de wilaya de Médéa, le dispositif de permanence mis en place par la direction du commerce a été globalement respecté, permettant aux citoyens de s'approvisionner en produits de large consommation de manière quasi-régulière tout au long des jours de la fête de l'Aïd El-Fitr.

Outre les opérateurs économiques, les commerçants et les prestataires de services qui ont répondu présents, d'autres secteurs ont également mobilisé leurs effectifs afin d'assurer la continuité du service public. C'est notamment le cas des services de santé, de sécurité nationale et de la Protection civile.

Cependant, une mention particulière revient aux secteurs des transports et de l'environnement, qui ont su relever le défi avec efficacité.

Le secteur des transports s'est distingué par la mobilisation d'une importante flotte de véhicules pour assurer la mobilité des citoyens durant les trois jours de fête. Le programme élaboré comprenait les liaisons urbaines, suburbaines et intercommunales.

Selon Mohamed Zirari, président du bureau de wilaya de l'Union nationale des transporteurs privés, le plan de permanence établi par la direction des transports a été respecté dans son ensemble, y compris pour les liaisons inter-wilayas, les grandes lignes et les lignes de transit, comme observé à la gare routière du chef-lieu.

De son côté, A. Ghezghazi, représentant de la direction des transports, a fait état de la mobilisation de 449 transporteurs, dont 7 bus de l'ETUM (Établissement de transport urbain de Médéa) et 193 taxis pour couvrir les besoins des usagers. Il a précisé que le programme avait été respecté à plus de 92 % dès le deuxième jour de l'Aïd, grâce à un suivi rigoureux assuré par six agents affectés au contrôle et trois cadres réquisitionnés au niveau des gares de Médéa, Berrouaghia et Ksar El Boukhari.

Le secteur de l'environnement n'a pas été en reste. Les équipes de collecte des ordures ont été mobilisées sans relâche durant tout le mois sacré, avec un renforcement notable durant les jours de fête.

L'Établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (EPWG-CET) a ainsi enlevé en moyenne 160 tonnes de déchets par jour dans le seul chef-lieu de wilaya.

Chargé de couvrir 49 communes sur les 64 que compte la wilaya, l'établissement gère trois centres d'enfouissement technique et quatre décharges publiques. Lors de la dernière réunion de son conseil d'administration, il a été révélé que 580 tonnes de déchets avaient été traitées, avec un taux de récupération de 0,40 % sur un volume global de 450 000 tonnes réceptionnées.

L'EPWG-CET a par ailleurs mis en place plusieurs rotations nocturnes afin de vider les bacs d'ordures et d'éradiquer les dépôts sauvages, assurant ainsi un environnement plus sain durant le mois de piété, traditionnellement synonyme de forte production de déchets et de gaspillage alimentaire.

Nabil B.

BÉJAÏA

Un Aïd El-Fitr sous le signe du partage

La célébration de l'Aïd El-Fitr à Béjaïa a été, cette année encore, un véritable moment de joie, de pardon, de retrouvailles et de réconciliation entre proches, familles et amis. Comme le veut la tradition, les fidèles se sont rendus très tôt dans les mosquées pour accomplir la prière de l'Aïd et écouter les prêches, centrés sur la nécessité de préserver les bonnes habitudes et le comportement vertueux adoptés durant le mois de Ramadhan.

LA PRIÈRE s'est achevée par des échanges de vœux entre fidèles, dans une ambiance empreinte de spiritualité et de fraternité. La fête s'est ensuite poursuivie dans une atmosphère chaleureuse, marquée par les visites et l'échange de cadeaux entre proches.

À cette occasion, la Direction des œuvres universitaires (DOU) de la wilaya a organisé, dès le premier jour, un repas collectif au profit des étudiants étrangers, notamment les étudiants africains inscrits à l'université de Béjaïa.

Les enfants, quant à eux, ont pleinement profité de ces moments festifs. Habillés de vêtements neufs, jouets à la main, ils ont envahi les rues, courant et jouant dans tous les sens, dans une ambiance joyeuse. Les enfants hospitalisés n'ont pas été oubliés : des associations locales leur ont distribué des cadeaux, apportant un peu de réconfort en cette fête bénie.

Les festivités se sont prolongées jusqu'au troisième jour, avec les mêmes scènes de bonheur et de retrouvailles. Pour garantir la disponibilité des produits de première nécessité, la Direction du commerce de la wilaya (DCP) a mobilisé pas moins de 1 192 commerces et unités de production, notamment dans les secteurs de l'alimentation, des minoteries, des laiteries, ainsi que des boissons gazeuses et non gazeuses. 138 agents de contrôle ont été déployés sur le terrain pour veiller au respect des permanences et faire appliquer les consignes.

La direction des transports a également mis en place un plan spécial pour assurer la mobilité des citoyens durant la fête. Des agents ont été affectés pour superviser sa bonne mise en œuvre, facilitant ainsi les déplacements vers les familles et proches.



Les établissements de santé publique et les hôpitaux ont assuré une permanence continue pour la prise en charge des malades.

Enfin, un important dispositif sécuritaire a été mis en œuvre par la sûreté de wilaya et la gendarmerie nationale, en coordination avec la protection civile. Les agents de ces corps étaient fortement présents dans les lieux publics, les gares, les mosquées, les routes et les carrefours pour garantir la sécurité des personnes et des biens tout au long de cette fête.

N. Bensalem

ADRAR

20.000 m³ de chambres froides en cours de réalisation

PLUSIEURS projets de réalisation de chambres froides d'une capacité de stockage globale de 20.000 m3 ont été retenus pour la wilaya d'Adrar, ont indiqué des représentants de l'entreprise Frigomedit.

Ces futures installations comprennent un complexe frigorifique d'une capacité de stockage de 15.000 m3, en chantier avancé, en sus d'un projet de 4.000 m3, en cours de réalisation à Reggane, a indiqué le directeur du pôle-sud de l'entreprise Frigomedit à Adrar, Salem Beloui.

Ces structures revêtent une grande importance en matière d'approvisionnement en produits alimentaires, de type végétal et animal, requérant des conditions rigoureuses de conservation, ainsi que la régulation du marché, a-t-on précisé, expliquant que l'entreprise assure le conditionnement, l'emballage et la distribution des produits.

La capacité du complexe frigorifique, retenu au chef lieu de la wilaya, est scindé en compartiments de 12.000 m3 de refroidissement à température positive, en sus d'une capacité de 3.000 m3 à température négative, répartis entre quatre grandes chambres froides de 1.500 m3 chacune, de quatre chambres d'une capacité de 1.000 m3, d'autres chambres de 500 m3 chacune, et ce, proportionnellement aux besoins des agriculteurs, a-t-on détaillé.

Frigomedit (entreprise publique économique algérienne spécialisée dans la production, l'entreposage, le traitement, la commercialisation et l'exportation des produits maraîchers frais) envisage d'étendre ses activités à l'industrie agroalimentaire, a-t-on signalé.

R. R.

MOSTAGANEM

Recrutement de 750 maîtres-nageurs pour l'été

LA DIRECTION de la Protection civile de Mostaganem a lancé un concours pour recruter 750 maîtres-nageurs saisonniers en vue de la prochaine saison estivale. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Selon la même source, ce concours se déroulera après la clôture des dépôts de candidatures, fixée au 8 mai prochain, au niveau des piscines de Mostaganem pour les communes de l'Ouest de la wilaya et à Sidi Ali pour celles situées à l'Est.

Les épreuves de ce concours externe pour le recrutement des surveillants de plage contractuels se tiendront le 10 mai prochain, a ajouté la même source. Les candidats retenus bénéficieront d'une formation de base en secourisme et d'un cours d'éducation civique.

Ces maîtres-nageurs saisonniers viendront renforcer l'équipe de la Protection civile, qui comprend des sauveteurs professionnels, des plongeurs experts et des équipes médicales et paramédicales, a souligné la même source.

R. R.

ETOILE DU THÉÂTRE ET MÉMOIRE DU CINÉMA

Keltoum, l'artiste qui a ouvert la scène aux femmes

Figure incontournable de la scène artistique algérienne, Keltoum, de son vrai nom Aïcha Adjouri, reste à ce jour l'une des pionnières du théâtre, du cinéma et de la télévision en Algérie.



Courageuse, audacieuse, elle a bravé les tabous d'une époque qui cantonnait les femmes à l'ombre, pour s'imposer sur scène et à l'écran, ouvrant la voie à des générations entières d'artistes et surtout à de nombreuses carrières féminines marquantes. De ses débuts timides sous la houlette de Mahieddine Bachtarzi jusqu'à son rôle bouleversant dans « Le Vent des Aurès », elle a su incarner avec force les douleurs, les espoirs et les résistances du peuple algérien. Un parcours d'exception que la mémoire collective n'a pas oublié.

Célèbre auprès du public algérien pour ses nombreux rôles au théâtre, au cinéma et à la télévision, Keltoum est considérée comme une artiste pionnière et parmi les premières femmes algériennes à se produire sur une scène et passer devant une caméra.

Ayant résisté à divers préjugés familiaux et sociétaux de son époque afin d'intégrer le monde de l'art, Keltoum, aura ainsi permis à d'autres femmes artistes à lui succéder, contribuant à changer la vision du monde de l'art et de la société, jusque-là hostile à la présence des femmes dans le théâtre et l'art en général.

Née à Blida le 4 avril 1916, Keltoum fit ses premiers pas dans les Arts de la scène, sous l'aile du regretté Mahieddine Bachtarzi, pionnier et doyen de l'Art en Algérie et premier à découvrir ses talents d'artiste polyvalente, après lui avoir suggéré, en 1935, de s'essayer au chant, à la danse et au théâtre, bravant ses réticences et ses peurs de sa famille et envers la société algérienne.

Après une tournée en France, Keltoum se tourne essentiellement vers le théâtre, confirmant son talent dans des pièces de Mahieddine Bachtarzi, Rachid Ksentini et Habib Reda, pour rejoindre ensuite, la première saison arabe de l'Opéra d'Algérie en 1947.

Au fil des années, la plupart des rôles féminins lui sont confiés, et sa voix entre au répertoire du théâtre radiophonique, où elle s'investira également dans la chanson avec notamment, l'enregistrement de cinq disques durant la période allant de 1940 à 1950, avant de revenir au théâtre avec une adaptation d›»Othello» de William Shakespeare.

CRÉATIVITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE ET THÉÂTRALE PROLIFIQUE

Après le recouvrement de la souveraineté nationale, Keltoum reprend son activité artistique et rejoint en 1963 le Théâtre national algérien, première institution culturelle à être nationalisée après l'indépendance, où elle prend son premier rôle dans la pièce intitulée, «Mariage par téléphone», de Mahieddine Bachtarzi et Rachid Ksentini.

Ses débuts dans le septième art se font en 1966 avec le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina qui la distribuera dans son film «Le Vents des Aurès», où elle incarne la souffrance des femmes rurales algériennes pendant la période coloniale.

Dans cette œuvre, qui a mis en vedette des acteurs de premier plan tels que Hassan El Hassani, Mustapha Kateb et Mohamed Chouikh, Keltoum joue le rôle d'une femme désespérée, errante entre les prisons et les camps de concentrations, à la recherche de son fils emprisonné par l'armée coloniale.

Son image iconique, dans ses vêtements miteux, tenant un panier dans sa main gauche et un poulet dans sa main droite, constitue une scène d'anthologie dans l'histoire du cinéma algérien, qui a rehaussé «Le vent des Aurès», un chef d'œuvre réaliste aux accents épiques, distingué en 1967 du prix de la Première Œuvre au Festival de Cannes (France).

L'icône du cinéma algérien a continué sa collaboration avec Hamina dans d'autres œuvres, telles que «Décembre», «Hassan Terro» et «Chronique des années de braise», distingué en 1975 de la Palme d'Or au Festival de Cannes, ainsi que dans d'autres œuvres à l'image de, «Beni Handel» de Lamine Merbah, «Les Années folles du Twist» de Mahmoud Zemmouri, «Hassan Taxi» de Mohamed Slim Riad et «Hassan Niya» de Ghaouti Bendedouche.

Incarnant les rôles principaux d'une vingtaine de films et plus de soixante-dix œuvres théâtrales, Keltoum a laissé une empreinte indélébile dans le monde du théâtre et du cinéma.

En 1991 elle avait donné la réplique au grand Rouiched dans, «Les Concierges», pièce de théâtre qu'il a lui même écrite et qui constitue la dernière représentation théâtrale de Keltoum, avant d'annoncer sa retraite. Keltoum tire sa révérence le 11 novembre 2010, après une longue et riche carrière créative jalonnée de réussites et de succès.

A. B. / Agence

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Le troisième Salon des «Games & Comic Con Dzaïr» s'ouvre à Alger

LE TROISIÈME Salon des «Games & Comic Con Dzaïr» (GCCDZ), dédié aux passionnés de comics, mangas, gaming, cinéma et Cosplay, s'est ouvert, jeudi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Après avoir fait le tour des stands et échangé avec les exposants, M. Ballalou a rappelé l'importance de ce rendez-vous des passionnés de PopCulture et de «Games & Comic Con», organisé cette année «après l›Aid El-Fitr» a-t-il fait remarquer, faisant l'éloge des jeunes algériens qu'il a qualifiés de «très brillants et compétitifs avec une grande créativité, en matière de jeux vidéo et de nouvelles technologies mises au service du patrimoine culturel».



Le ministre de la Culture et des Arts a souligné l'importance et la nécessité pour ces jeunes de s›»imprégner des personnages de nos écoles culturelles et des jeux de société qui s'inspirent de la culture algérienne».

Les organisateurs de ce troisième GCCDZ ont prévu un «programme prolifique, présentant différentes zones thématiques, dédiées notamment aux exposants (stands de goodies et figurines), au concours Cosplay, sanctionné du prix des meilleurs, costume et performance et d'encouragement, ainsi qu'au Gaming et aux artistes avec une exposition-vente, entre autres», a indiqué Adyl Tandjaoui, co-organisateur de ce troisième GCCDZ, avec Tamime Taghlit et Sami Amine Nekkache.

«Le Comic Con de San Diego aux Etats-Unis d'Amérique étant le plus grand au monde, en Algérie, nous sommes les deuxièmes à l'organiser, après l'Afrique du Sud qui occupe la tête du podium avec le plus grand Salon des Games & Comic Con du continent», a expliqué M. Taghlit.

D'autres activités sont également au programme de cette 3e édition des «Games&Comic Con», avec notamment un espace dédié aux enfants, animé par des ateliers de maquillage, des cours et shows de dessin, les coulisse des créations de costumes et gadgets de cosplay, des Face painting, et la découverte d'espaces de rencontres de collectionneurs de BD.

R. C.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

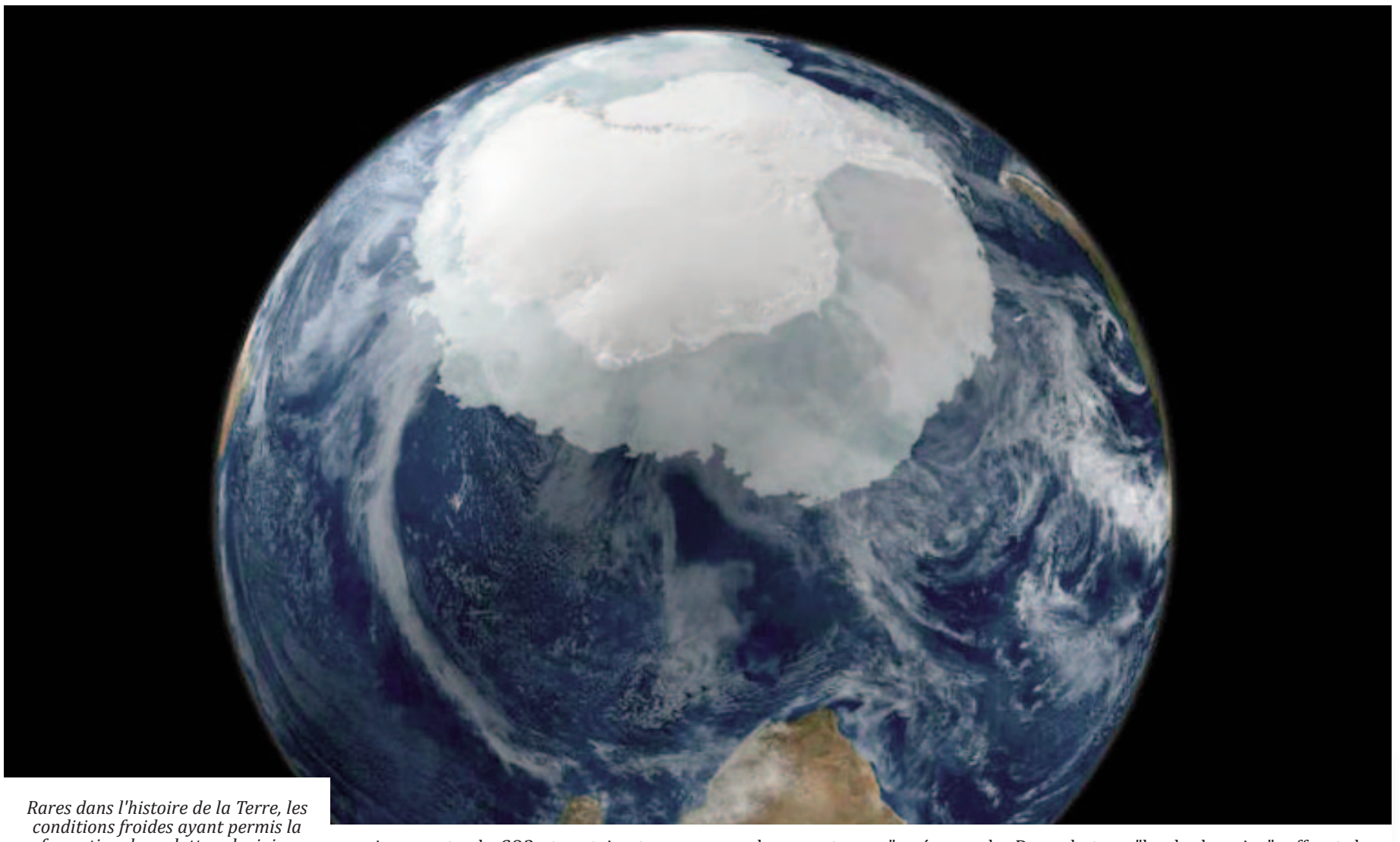
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Volcanisme, continents, reliefs: les calottes glaciaires seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence"



Rares dans l'histoire de la Terre, les conditions froides ayant permis la formation des calottes glaciaires semblent avoir nécessité l'intervention simultanée de plusieurs processus liés à la géologie, selon de nouvelles recherches de modélisation. Cet état est toutefois fragile (universités d'Adélaïde et de Leeds).

Nous connaissons actuellement la Terre avec ses deux grandes calottes glaciaires, celles de l'Antarctique et du Groenland. Cependant, cette configuration est plutôt récente dans l'histoire de notre planète : la première s'est en effet formée il y a environ 34 millions d'années, et la seconde, quatre millions d'années plus tard (université de Rennes, 2018).

De nombreuses pistes ont été évoquées pour expliquer les conditions froides à l'origine de leur genèse, notamment la diminution des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) par les volcans, l'augmentation du stockage de carbone par les forêts, ou encore les réactions chimiques entre le CO_2 et certains types de roches. Des chercheurs australiens et britanniques ont pour la première fois réussi à combiner tous ces processus dans un nouveau type de modèle 3D à long terme de la Terre, révélant leurs résultats ce vendredi 14 février dans la revue Science Advances (A. Merdith et al., 2025).

3 conditions réunies pour former les calottes glaciaires

D'après ces travaux de modélisation, aucun des processus mentionnés n'a pu être à lui seul à l'origine d'un climat propice à la formation des calottes glaciaires. Au contraire, le refroidissement a nécessité les effets "combinés" de plusieurs circonstances précises.

"Nous savons maintenant que la raison pour laquelle nous vivons sur une Terre avec des calottes glaciaires (...) est une combinaison fortuite de taux très faibles de volcanisme mondial et de continents très dispersés avec de grandes montagnes", résume le Dr Andrew Merdith, premier auteur de l'étude, dans un communiqué des universités d'Adélaïde (Australie) et de Leeds (Royaume-Uni).

Cette triple condition – volcanisme faible, continents éloignés par les mécanismes de la tectonique des plaques et reliefs accentués – aurait ainsi donné naissance à d'importantes précipitations à l'échelle mondiale, avec pour conséquence d'amplifier certaines réactions chimiques éliminant le carbone de l'atmosphère, explique-t-il.

L'humanité dépend du froid : "préservons-le"

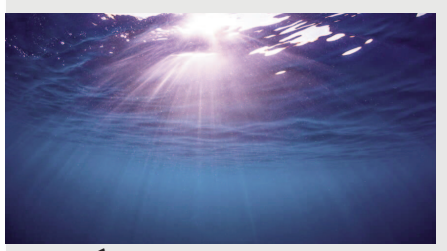
"Le mécanisme naturel de régulation du climat de la Terre semble favoriser un monde chaud et à fort taux de CO_2 sans calotte glaciaire, plutôt que le monde (...) que connaissons aujourd'hui", en déduit le chercheur. Cette tendance aurait selon lui permis d'éviter la plupart des glaciations massives de type "boule de neige", offrant donc au vivant la possibilité de continuer à prospérer.

Pour le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds, qui a dirigé l'équipe, le "message important" est "qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la Terre revienne toujours à un état froid comme à l'époque préindustrielle" : "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète, or notre société actuelle en dépend", souligne-t-il. Et de prôner :

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le préserver.

Sans mesures urgentes, le taux de mortalité lié aux températures extrêmes pourrait exploser d'ici 2100 en Europe, selon une autre étude publiée le 27 janvier dans la revue Nature Medicine. Accentuées par le changement climatique, les catastrophes liées à l'eau ont provoqué 527 milliards d'euros de dégâts l'année dernière, d'après le consortium Global Water Monitor.

Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



UNE DÉCOUVERTE importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptan par les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral.

Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol.

Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols.

Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne.

Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthanethiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.

Samsung : le premier smartphone pliable à trois écrans pourrait ne pas être disponible



C'est une bien regrettable nouvelle. Il se pourrait bien que le smartphone pliable de Samsung à trois écrans ne soit disponible que dans deux pays. Et les régions francophones n'en font malheureusement pas partie.

On entend parler de ce nouveau modèle depuis plusieurs mois déjà. Il est particulièrement attendu, compte tenu des avancées récentes réalisées dans le domaine des smartphones pliables, particulièrement par Samsung qui commercialise des appareils toujours plus sophistiqués. Et il est maintenant l'heure pour le géant coréen de se mesurer à Huawei, qui a surpris l'industrie avec son propre appareil à trois écrans, le Huawei Mate XT.

Deux lettres qui en disent long

Si vous comptez parmi les plus impatients, nous avons une information peu réjouissante concernant ce nouveau modèle. Car des données apparues dans la base de la GSM Association (GSMA), une association commerciale à but non lucratif qui représente les intérêts des opérateurs de réseaux mobiles dans le monde entier, suggèrent une stratégie de lancement très restreinte.

En effet, deux nouvelles variantes Samsung viennent d'être listées dans le référentiel : SM-F968O et SM-F968N. Elles correspondent, en toute vraisemblance, au smartphone pliable à trois écrans. Problème, les lettres utilisées, O et N, se réfèrent uniquement aux marchés chinois et coréen. Les suffixes typiques des lancements mondiaux (B, E, U, U1) sont absents.

Autrement dit, le modèle ne pourrait être commercialisé qu'en Chine et en Corée du Sud, deux marchés ultra compétitifs pour les fabricants de smartphone. Samsung a employé une stratégie similaire avec l'itération plus fine de son Galaxy Z Fold6.

Un motif d'espoir

Un tel smartphone représente un défi technique considérable, avec une capacité de production potentiellement limitée initialement. Dans ce cas de figure, il serait possible que le géant coréen privilégie un lancement limité pour tester la réception et résoudre d'éventuels problèmes avant un déploiement plus large.

Attendu pour cet été aux côtés des Samsung Galaxy Z Fold et Galaxy Z Flip6. l'appareil haut de gamme se nommerait



Galaxy G Fold. Il proposerait un nouveau système de pliage : deux écrans qui se replient sur l'écran central, de quoi débloquer de nombreux nouveaux usages. D'autant plus que le fabricant prévoirait aussi un écran externe plus petit à l'arrière. Objectif : garantir une utilisation rapide sans avoir à déplier l'appareil.

Des spécificités qui donnent clairement envie d'en savoir plus… Espérons que Samsung ne se limitera pas à des marchés ciblés pour son nouveau fleuron.

Avec Gemini, Chrome s'inspirera de Microsoft Edge et Copilot

UNE NOUVELLE publication Chromium permet d'en savoir plus sur l'apparence de Gemini dans Chrome : si l'on en croit les récents développements, l'outil sera disponible au sein d'une barre latérale similaire à celle de Copilot dans Edge.

Bien que la justice américaine exige la vente de Chrome, les développeurs de Google continuent de faire évoluer leur outil : lutte contre les pop-ups, gestion des onglets optimisée, mode économie d'énergie, et bien d'autres. Afin de concurrencer Microsoft et son Copilot Vision, l'équipe prévoit également d'intégrer Gemini Live dans Chrome.

Le site Windows Latest a repéré quelques éléments intéressants à ce sujet :

Gemini pourrait être accessible via une barre latérale, une fonctionnalité similaire à Copilot dans Edge.

Une barre latérale pour Gemini dans Chrome ?

Gemini est de plus en plus populaire, et Google en est bien conscient. Alors que certains souhaitent tourner le dos à cette IA, le géant de la Tech compte bien



rendre cette technologie incontournable. Il travaille actuellement sur le projet GLIC (Gemini Live in Chrome), qui pourrait bien aboutir à une intégration poussée de l'assistant génératif au sein de Chrome. Une récente publication Chromium montre que les développeurs travaillent sur une barre latérale redimensionnable, qui pourrait être appelée avec un raccourci clavier. Il pourrait également être possible d'appeler Gemini hors du navigateur, depuis la barre de tâches, et de faire apparaître une barre flottante autonome dans Windows 11. Windows Latest a aussi précisé que « la bordure supérieure de la fenêtre Glic ne possède pas de poignée de redimensionnement ».

Le projet étant encore en cours, cela pourrait évoluer par la suite.

Un projet toujours en cours de développement

Windows Latest a rappelé que Keren Zhu, ingénieure chez Google Chrome, avait décrit cette nouvelle barre latérale comme un widget. Les récentes avancées de l'équipe montrent que ce dernier pourrait bien être opaque mais les réglages imposés par Microsoft dans Windows 10 ou dans Windows 11 pourraient influencer son apparence.

Pour l'heure, on trouve assez peu d'informations sur cette barre latérale. Rien ne permet de confirmer, par exemple, que le code désigne un widget « qui apparaît dans Google Chrome ou en dehors de Chrome lorsque vous cliquez sur le bouton Gemini dans la barre des tâches. » Aucune date de déploiement n'a, de plus, été communiquée.

Il faudra donc patienter encore un peu pour en savoir plus sur cette fameuse barre latérale.

Pannes de processeurs AMD Ryzen X3D : les cartes mères ASRock réellement en cause ?

DEPUIS la sortie du Ryzen 7 9800X3D, les cas de pannes se multiplient et l'arrivée du Ryzen 9 9950X3D vient même de raviver les débats. Voilà une situation tout à la fois délicate et gênante pour AMD comme pour ASRock. Une situation dont se serait bien passé le promoteur des Ryzen alors que les modèles X3D constituent sa figure de proue auprès du grand public.

En effet, depuis maintenant plus de deux mois, des cas de pannes sont identifiés par des usagers évidemment très embêtés. Des cas qui se répètent et semblent davantage concerner les détenteurs de cartes mères ASRock. Coïncidence ?

Plus d'une centaine de cas répertoriés

Sur la plateforme Reddit, des utilisateurs ont donc remonté les problèmes qu'ils ont pu rencontrer avec leur processeur Ryzen 7 9800X3D, premier modèle de la gamme Zen 5 X3D lancé par AMD, à l'automne dernier.

Au total, on dénombre actuellement un peu plus de 100 cas, ce qui, il faut le reconnaître, est finalement assez faible compte tenu du nombre de processeurs Ryzen 7 9800X3D déjà vendus par AMD. « Faible » certes, mais pas anodin et surtout cela fait tristement échos aux soucis rencontrés à sa sortie sur le Ryzen 7 7800X3D lequel était particulièrement sensible aux variations de tension.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Divertissement France - 2025 — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h05 Jeu - France 2025 — France 2
100 % logique : la réponse est sous vos yeux

21h00 Jeu (2025 - France) — 6ter
Pékin express

21h05 Thriller Etats-Unis - 2024 — CANAL+
Old Guy

20h50 Série humoristique — W9
France 2025
La petite histoire de France

20h50 Cinéma — CINE+ FRISSON
États-Unis - 1990
Sailor et Lula

21h05 Série d'action — 6ter
États-Unis - 2019
MacGyver

21h00 Comédie France - 2023 — CINE+ PREMIER
La passion de Dodin Bouffant

21h10 Golf : Open du Texas Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Open du Texas

22h51 Film policier France - 2024 — CINE+ CINEMA
Un homme en fuite

20h50 Film d'animation — CANAL+ family
Etats-Unis - 2013
Moi, moche et méchant 2

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1974
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2025 - France)
Saison 2 - Épisode 1/2/3

Marie-Antoinette

Alors que le récit de ses mémoires s'arrache, la vie de Jeanne prend un tournant inattendu à Londres. Marie-Antoinette doit mettre de côté son chagrin afin de faire face à l'escalade de la crise politique.

23h10

Série de suspense (2024 - États-Unis)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Dexter : les origines

A Miami en Floride, le jeune Dexter Morgan est tiraillé entre son avenir prometteur et des pulsions de tueur qu'il ressent en lui. Son père, Harry, un policier, comprend que son fils possède des prédispositions à tuer. Il va tenter de canaliser ses instincts meurtriers et lui enseigne certaines valeurs...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:39	12:32	16:08	18:55	20:19
CONSTANTINE	04:45	12:36	16:12	19:03	20:22
ALGER	04:59	12:51	16:27	19:17	20:38
OUARGLA	04:58	12:41	16:15	19:03	20:19
CHLEF	05:06	12:57	16:33	19:22	20:43
MOSTAGANEM	05:12	13:02	16:38	19:26	20:47
ORAN	05:15	13:05	16:41	19:29	20:50

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8155 — SAMEDI 5 AVRIL 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	14°
Oran	21°	14°
Constantine	20°	9°
Ouargla	32°	17°

IMPACT DES MINES ANTIPERSONNEL

Adoption du projet de résolution de l'Algérie

Le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a adopté par consensus, hier à Genève, le projet de résolution présenté par l'Algérie sur «L'impact des mines antipersonnel sur la jouissance de tous les droits de l'Homme», à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines.

Cette adoption marque une avancée significative dans la reconnaissance des conséquences humanitaires, sociales et économiques des mines antipersonnel et souligne l'engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur des victimes et des pays affectés. Cette résolution, initiée par l'Algérie, dans le cadre de son mandat au sein du Conseil (2022-2025), a été présentée dans le cadre d'un Core group transrégional composé de l'Afrique du Sud, de la Croatie, du Mozambique, du Pérou, du Royaume Uni et de Vanuatu.

Le représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Rachid Bladehane, a mis en avant l'approche constructive, inclusive et transparente adoptée tout au long des consultations sur ce projet de résolution. L'Algérie, avec le soutien de son Core group, a œuvré pour rassembler le Conseil autour de cette question cruciale, dans un esprit de coopération et de responsabilité partagée. Le texte, qui met en lumière l'impact destructeur des mines antipersonnel sur le droit à la vie, la sécurité, la liberté de circulation, l'accès à l'éducation et au développement, appelle à un renforcement des efforts de déminage, une assistance accrue aux victimes, ainsi qu'un engagement renforcé des Etats en faveur de l'interdiction totale des mines antipersonnel.

A travers cette initiative, l'Algérie réaffirme son attachement aux instruments internationaux en la matière, notamment la Convention sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel, dite Convention d'Ottawa, et insiste sur la nécessité d'une coopération internationale accrue pour parvenir à un monde sans mines. La communauté internationale a salué cette initiative, soulignant l'importance de continuer à sensibiliser sur ce fléau qui, encore aujourd'hui, prive des milliers de personnes de leurs droits les plus fondamentaux.

Cette adoption envoie un message fort : le combat contre les mines antipersonnel est un impératif humanitaire et une priorité pour la protection des droits de l'Homme. La résolution invite tous les Etats à renforcer et à améliorer leur engagement à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Elle invite également les Etats parties aux traités internationaux, notamment la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et la Convention sur certaines armes classiques, à s'acquitter pleinement de leurs obligations.

Elle encourage aussi les Etats à déployer des efforts coordonnés et multisectoriels pour veiller à ce que les besoins des survivants des explosions de mines antipersonnel, en particulier les enfants, leurs familles et leurs communautés, soient effectivement pris en compte et que leurs droits soient promus et protégés.

La résolution souligne, en outre, l'importance de l'éducation et de la sensibilisation aux dangers des mines antipersonnel, en particulier dans les zones affectées, en demandant l'intégration de l'éducation aux risques liés aux mines dans des programmes plus larges d'éducation et de sensibilisation. La résolution demande également au Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme d'établir un rapport, en consultation avec les Etats, les organisations internationales, la société civile et d'autres parties concernées afin de garantir une analyse globale et inclusive, sur l'impact des mines antipersonnel sur la jouissance de tous les droits de l'Homme.

M. B.



Une avancée significative.

LE 15e SIAHA DU 23 AU 26 AVRIL À ORAN

Plus de 235 exposants au rendez-vous

LA 15e ÉDITION du Salon international du tourisme, des voyages et des transports (Siaha) se tiendra du 23 au 26 avril au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran (CCO). Cet événement verra la participation de plus de 235 exposants venus d'Algérie et de divers pays du monde. C'est ce qu'ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Placé sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le salon a pour objectif de promouvoir le tourisme algérien et de valoriser la destination Algérie. Des exposants nationaux et internationaux, représentant des pays, tels que la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, la Russie, l'Inde, les Maldives, le Vietnam, l'Ouganda et l'Arabie Saoudite, seront au rendez-vous.

Ce salon se veut un espace dynamique, avec une variété de stands mettant en avant les dernières innovations technologiques, de nouvelles destinations, des solutions de gestion et de promotion touristique, ainsi que des services spécialisés pour répondre aux attentes des voyageurs d'aujourd'hui.

Il constitue également une opportunité incontournable pour les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, de découvrir les nombreuses perspectives d'investissement dans le secteur du tourisme en Algérie.

Des conférences enrichissantes et des ateliers interactifs, animés par des experts de renom, permettront aux participants de s'immerger dans les dernières tendances, les innovations de pointe et les meilleures pratiques du secteur touristique. Ces sessions offriront également des opportunités de formation continue, d'échange d'expertise et de développement professionnel.

À travers une série d'expositions, de conférences, de tables rondes et de séminaires, ce salon fournira une perspective globale sur les tendances actuelles, les défis à relever et les opportunités prometteuses du secteur touristique en Algérie.

En réunissant les principaux acteurs de l'industrie, le Siaha a pour ambition de dynamiser la compétitivité du secteur, de promouvoir un tourisme durable et responsable, et de contribuer activement au développement économique, social et culturel du pays, tout en favorisant les synergies entre les différents acteurs.

Il est à rappeler que la 14e édition, qui s'est tenue l'année dernière, a enregistré une affluence remarquable de visiteurs professionnels, avec plus de 9 000 participants. Au cours de cette édition de quatre jours, plusieurs accords de partenariat ont été signés entre les agences de tourisme et de voyages, les plateformes de réservation, les hôtels et les entreprises de transport.

Brahim Mazi

DRAÂ BEN KHEDDA

Un enfant perd son bras après avoir été électrocuté

EN VISITE chez grands-parents maternels, un enfant a été sévèrement électrocuté par une ligne de haute tension dimanche dernier, soit juste à la veille de l'Aïd, à la cité Moul Diwan de la ville Draâ Ben Khedda, dans ma wilaya de Tizi Ouzou.

Selon des sources proches de ce dossier, l'accident s'est produit alors que l'enfant jouait avec un câble d'antenne coaxial.

En le lançant en l'air, celui-ci est entré en contact avec la ligne électrique, provoquant une décharge extrêmement violente.

Rapidement évacué à l'hôpital par les secouristes, l'enfant a dû subir une amputation de l'avant-bras. Car, le médecin chirurgien a jugé que c'était le seul moyen de lui sauver la vie.

Ce drame, qui a mis en émoi les habitants de Moul Diwan et ses alentours, met aussi en évidence les risques d'une telle nature, à savoir des infrastructures électriques à proximité des habitations.

Il y a lieu donc de souligner la nécessité de mener souvent des campagnes de prévention et de sensibilisation sur les dangers des lignes à haute et moyenne tension. Car, ce n'est pas la première fois que ce genre d'accident s'est produit à Tizi Ouzou.

Saïd Tissegouine

LUTTE ANTIDROGUE

Saisie de 41 kg de cocaïne à Adrar

UNE QUANTITÉ de cocaïne estimée à 41 kg a été saisie à Adrar (3e Région militaire), lors d'une opération qualitative menée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Douanes et de la Sûreté nationale. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses formes et lors d'une opération qualitative, des détachements combinés de l'ANP, des Douanes et de la Sûreté nationale, relevant du Secteur militaire d'Adrar (3e Région militaire), ont procédé, mercredi 2 avril 2025, à la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) estimée à 41 kilogrammes, ainsi qu'un véhicule utilitaire», a précisé la même source.

Cette dernière poursuit que l'opération de saisie en question illustre, une fois de plus, la détermination des unités de l'ANP et des différents services de sécurité à lutter contre toutes les formes de criminalité organisée et de préserver la sécurité et la stabilité du pays.

S. N.